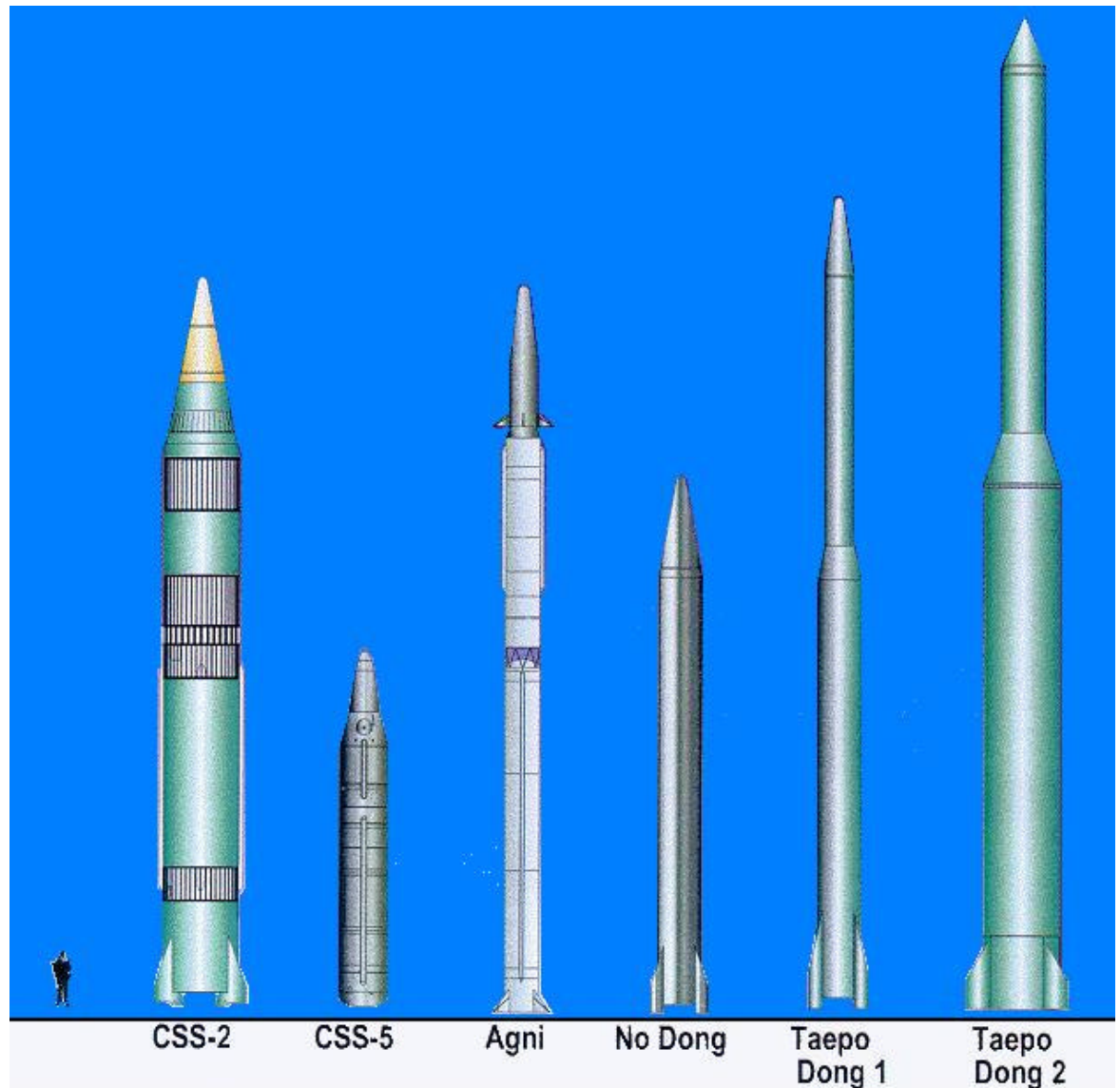


## *GEOPOLITIQUE ET MISSILE BALISTIQUE*



Capitaine de corvette Daniel FAUJOUR  
Division internationale – groupe A5

## **Fiche de présentation documentaire**

1 – « Géopolitique et missile balistique »

2 – Capitaine de corvette Daniel FAUJOUR

3 – 1<sup>er</sup> février 2000

4 – Groupe A5 – division internationale

5 – Mémoire de géopolitique

6 – Ce mémoire montre que le missile balistique est une coordonnée de saisie permettant d'améliorer la compréhension des processus géopolitiques. Il montre l'évolution de la donne balistique et l'émergence de la notion de géopolitique de la terreur. Il présente les mesures prises pour tenter d'enrayer la dissémination des missiles et étudie les principaux pays impliqués dans la prolifération balistique.

7 – Mots clés : géopolitique de la terreur, missile, balistique, prolifération, Etats-Unis, Russie, Chine, Inde, Pakistan, Corée du Nord, Iran, Irak, Syrie, Libye, Israël, Arabie Saoudite, Moyen-Orient.

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1. - MISSILE BALISTIQUE : COORDONNÉE DE SAISIE GÉOPOLITIQUE.....</b>	<b>1</b>
1.1. – LA QUÊTE DES ESPACES.....	1
1.1.1. - le territoire comme enjeu.....	1
1.1.2. - l'espace.....	2
1.1.3. - la mer.....	4
1.2. – LE MISSILE BALISTIQUE DANS LA BALANCE GÉOPOLITIQUE.....	5
1.2.1. - une capacité militaire.....	5
1.2.1. - géopolitique de la terreur.....	6
<b>2. - LES MOTIFS POLITIQUES.....</b>	<b>7</b>
2.1. - TYPOLOGIE DES MOTIVATIONS.....	7
2.1.1. - la suprématie mondiale.....	7
2.1.2. - le statut international.....	8
2.1.3. - la puissance régionale.....	8
2.1.4. - l'« effet miroir ».....	9
2.1.5. - le marchandage.....	9
2.2. - LE MISSILE AU CENTRE DES DÉSÉQUILIBRES.....	9
2.2.1. - le jeu de l'incertitude.....	9
2.2.2. - le refus de l'ordre établi.....	10
2.2.3. - la prolifération.....	11
<b>3. - LA RÉDUCTION DE LA MENACE.....</b>	<b>12</b>
3.1. - LES TRAITÉS AMÉRICANO-RUSSES.....	12
3.2. - LA NON-PROLIFÉRATION.....	14
3.3. - LES DÉFENSES ANTI MISSILES.....	15
<b>4. - LES DÉTENTEURS.....</b>	<b>17</b>
4.1. - LES GRANDS.....	17
4.1.1. - Etats-Unis d'Amérique.....	17
4.1.2. - Russie.....	18
4.1.3. - Chine.....	19
4.2. - LES PAYS ÉMERGENTS.....	22
4.2.1. - Inde.....	22
4.2.2. - Pakistan.....	25
4.2.3. - Corée du Nord.....	28
4.2.4. - Iran.....	30
4.2.5. - Irak.....	32
4.2.6. - Moyen-Orient.....	34
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>37</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>38</b>
<b>SITES INTERNET CONSULTÉS.....</b>	<b>38</b>
<b>INDEX DES TABLEAUX.....</b>	<b>39</b>
<b>INDEX DES CARTES.....</b>	<b>39</b>

## Introduction

Pendant longtemps, la rivalité entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, symbolisée par l'inventaire de leurs missiles intercontinentaux, a masqué la diffusion des technologies balistiques à travers le monde. Dans un entretien récent<sup>1</sup>, le président de la République Jacques Chirac indique que la dissémination des vecteurs balistiques, renforçant la menace des armes de destruction massive, constitue un des facteurs d'instabilité du monde contemporain. Le vecteur balistique est, en effet, particulièrement prisé parce qu'il donne aux armes un maximum d'effet militaire, psychologique et politique<sup>2</sup>. Combinant ces trois domaines d'action, le missile balistique relève simultanément de la géopolitique et de la géostratégie. En effet, il participe des options stratégiques prises par un pays. Or cette gestion stratégique est définie en fonction d'objectifs géopolitiques. Pour caractériser cette ambivalence, il suffit de se reporter aux deux données principales qui décrivent le missile : sa charge et sa portée. La première caractéristique traduit l'effet destructif recherché ; elle a essentiellement une signification militaire et psychologique. La seconde, exprimée en kilomètres, enrichit la carte, outil premier du géopoliticien, d'une nouvelle représentation des espaces. Le missile balistique est, en ce sens, une coordonnée de saisie permettant d'enrichir la compréhension des processus géopolitiques.

Le missile est, tout d'abord, un facteur géopolitique qui renvoie à la notion de territorialité. Le territoire est, en effet, le cœur de l'enjeu balistique. Par extension, la conquête des espaces vides que sont l'espace et les océans s'est ajoutée à cet enjeu. Au total, l'amplitude de la menace dépasse le cadre d'un emploi strictement militaire pour prendre une forte dimension psychologique. Le concept de géopolitique de la terreur a pris corps, nourri par les déséquilibres apparus dès la fin de la guerre froide. Il est alors possible de dresser une typologie des motivations politiques et de montrer les mécanismes qui conduisent à la prolifération.

Le missile balistique renvoie, dès lors, à une notion géopolitique capitale : la conflictualité. La prolifération des missiles balistiques catalyse les dynamiques perturbatrices et, par antithèse, cristallise les craintes de rupture d'équilibre qui se traduisent par les efforts consentis pour limiter voire interdire le développement des vecteurs, à l'instar des armes de destruction massive. En définitive, le missile balistique s'avère donc un excellent révélateur de dynamiques locales, régionales voire continentales et permet de dresser à différentes échelles un état des conflictualités potentielles. L'inventaire des pays détenteurs de missiles illustre in fine la contribution apportée par l'analyse du fait balistique à l'étude des processus géopolitiques.

## 1. - Missile balistique : coordonnée de saisie géopolitique.

### 1.1. – La quête des espaces

#### 1.1.1. - le territoire comme enjeu

Le missile balistique se décline en cinq catégories principales. Cette classification est établie en fonction de la portée des missiles (voir tableau 1). Elle indique, en première analyse, que la masse de la charge qu'ils emportent mais aussi la nature de cette charge, sont des données moins déterminantes que la portée.

Le missile d'origine russe SCUD, certainement le plus connu des missiles balistiques, est un missile balistique à courte portée (SRBM). Les missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) restent, pour l'instant, l'apanage des cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU que sont les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France.

Quand on trace sur une carte les portées, on obtient une représentation homothétique de la frontière. En quelque sorte, les missiles ont pour effet de dilater l'espace. Cette représentation peut

---

<sup>1</sup> Armées d'aujourd'hui, janvier 2000,

<sup>2</sup> « Livre blanc sur la défense », Union Générale d'Editions, 1994, p. 34.

aussi bien figurer une vision exacerbée du sanctuaire national que concrétiser, en quelque sorte, un désir de territoire.

Dans le premier cas, le missile a vocation à repousser les forces centripètes qui tendent à compresser le territoire. Au Moyen-Orient, les développements balistiques les plus importants sont intervenus parmi les pays en proie aux plus intenses disputes frontalières : Irak et Iran, Israël et Syrie, les Yémen. Plus précisément, les zones de déploiement des missiles sur le territoire donnent des indications précises sur les intentions géopolitiques. Elles désignent distinctement l'adversaire. Par exemple, le Pakistan place ses missiles à la frontière indienne montrant ainsi qu'il perçoit une menace moindre sur son flanc iranien.

Dans le second cas, le missile couvre une sphère d'influence sous laquelle se situent les zones convoitées. Les déploiements de missiles balistiques sur les côtes de la République Populaire Chinoise face à Taiwan indiquent nettement l'influence que Pékin souhaite exercer sur l'île nationaliste. En mars 1996, au moment de la première élection présidentielle démocratique, la Chine a lancé quatre missiles au nord et au sud de Taiwan marquant, symboliquement et médiatiquement, de son empreinte le scrutin.

Le vocabulaire utilisé lors de la guerre froide à propos des missiles déployés dans chaque camp traduit l'oscillation entre réflexe obsidional et ambitions géopolitiques. Il était alors question du glacis soviétique et de parapluie nucléaire.

Grâce à son importante allonge, le missile balistique réduit les échelles. En effet, il tend à abolir les espaces entre deux pays, régions ou continents suivant que sa portée sera courte ou intermédiaire ou continentale. Par exemple, il unit potentiellement la Libye avec le sud l'Europe, effaçant ainsi l'obstacle maritime que constitue la mer Méditerranée. En ce sens, il développe les possibilités géopolitiques : la conflictualité ne situe plus uniquement aux frontières. Cette donnée est particulièrement valable au Moyen-Orient où l'hostilité des pays arabes est particulièrement marquée à l'égard d'Israël. Ainsi, l'Irak et la Libye se sont donnés ou souhaitent se donner la capacité balistique pour attaquer à distance l'Etat hébreu. Il faut noter, à cette occasion, que cette menace directe s'exerce à travers des pays tiers dont l'implication n'est pas nécessaire pour déclencher les hostilités. Les SCUD irakiens ont pu toucher Israël en survolant impunément le territoire jordanien.

Tableau 1 : nomenclature OTAN des missiles balistiques

Désignation	Abréviation	portée
missile balistique à courte portée	SRBM	inférieure à 1000 km
missile balistique à portée moyenne	MRBM	entre 1000 et 3000 km
missile balistique à portée intermédiaire	IRBM	entre 3000 et 5500 km
missile balistique à portée intercontinentale	ICBM	supérieure à 5500 km
missile balistique lancé par sous-marin	SLBM	-

### 1.1.2. - l'espace

La dualité des technologies spatiales et balistiques a servi le développement simultané des fusées et des missiles. De 1957 à 1972, les lancements de fusées dans l'espace se répartirent ainsi par pays : 612 pour l'URSS, 537 pour les Etats-Unis, 6 pour la France, chronologiquement troisième puissance spatiale avec la fusée DIAMANT et son satellite ASTERIX, 4 pour le Japon, 2 pour la Chine et enfin un seul lancement pour la Grande-Bretagne. Il est remarquable de voir, que hormis le Japon tenu à ne posséder, d'après sa constitution, qu'une force d'autodéfense les autres pays sont ceux qui possèdent de solides capacités balistiques. Les fusées japonaises à comburant et carburant solides de type J-1 et M-5 ont cependant des portées et des charges équivalentes à celles des missiles américains MINUTEMAN et PEACEKEEPER. En dehors de l'Inde, ces puissances spatiales sont les seules à posséder des ICBM. Cependant, l'Inde progresse à grands pas dans cette voie car les missiles indiens de grande portée sont issus des technologies spatiales, démontrant les passerelles techniques qui existent entre la fusée et le missile balistique.

Cette dualité explique ainsi les difficultés à maîtriser la prolifération des missiles balistiques. L'accès à l'espace étant ouvert, rien ne peut empêcher la diffusion des technologies et matériels qui peuvent alors être détournés de leur usage civil. Les techniques de séparation des étages et les systèmes de guidage et de navigation sont similaires. Les missiles développés à partir des programmes spatiaux sont souvent constitués de plusieurs étages et atteignent de longues portées. La dualité permet en plus de cultiver les ambiguïtés. Les Nord-coréens, par exemple, prétendent développer des lanceurs spatiaux tandis que les analystes américains les soupçonnent de développer un programme de missile balistique intercontinental.

L'accès à l'espace donne une nouvelle dimension à l'emploi du missile balistique.

Le satellite permet d'observer l'adversaire et ainsi évaluer la menace. Du mirador au satellite, l'inextinguible besoin de voir au-delà de la frontière a conduit au développement des capacités d'observation par satellite. Le « rideau de fer de Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique » a exacerbé la recherche du renseignement comme en témoignent les efforts consentis par les Etats-Unis. Le premier moyen, employé pour espionner les activités du bloc de l'Est, utilise des ballons munis d'une caméra dérivant en haute altitude<sup>3</sup>. Les lâchers se font d'Allemagne de l'Ouest, de Turquie et de Norvège afin de profiter des vents dominants soufflant en direction de l'URSS. Les Américains arrêtent les vols de ballon en mars 1956 essentiellement à cause de la pauvreté des résultats. L'avion espion U-2 permet de reprendre le survol du territoire soviétique. Avant l'arrivée de l'U2, aucun appareil n'avait une vitesse ou une altitude de vol suffisante pour échapper aux détections et aux interceptions par les chasseurs soviétiques. L'accès à l'espace permet enfin aux américains de développer une puissante composante d'observation spatiale, dont les fers de lance sont les fameux « satellites espions » KEY HOLE ou KH. Les plus achevés, les KH-11 et KH-12, se distinguent par leur aptitude à adapter leur orbite en fonction de l'observation demandée et leur grand pouvoir de résolution qui serait de l'ordre de la dizaine de centimètres. Aujourd'hui, américains et russes n'ont plus l'apanage des satellites d'observation. La France a acquis son autonomie stratégique en la matière grâce aux satellites HELIOS. Israël dispose de son satellite de télédétection à haute résolution DAVID. Le 10 décembre 1999, Taiwan a fait savoir qu'il achetait à MATRA MARCONI SPACE un satellite d'observation.

Outre le ciblage obtenu par le renseignement spatial, les satellites de navigation peuvent aider les missiles à se positionner sur leur trajectoire et leur permettre d'atteindre une excellente précision de tir. Ainsi, le système américain P.P.S. (*Precise Positioning System*) peut servir à recalculer un missile en vol.

Certains satellites sont plus spécialement destinés à la défense contre les missiles balistiques. Les conventions internationales interdisant l'usage de satellites armés, l'interception d'un missile sur sa trajectoire ne peut se faire à partir de l'espace. Cependant, les satellites sont les instruments idéaux pour détecter et localiser le point de lancement de missiles grâce à leurs capteurs sensibles aux ondes infrarouges émises à la mise à feu, identifier le type de missile en vol, calculer la trajectoire pour évaluer le point d'impact. Dans leur système A.B.M. (*Anti Ballistic Missile*), les Etats-Unis disposent de satellites d'alerte avancée D.S.P. (*Defense Support Program*), placés sur des orbites géostationnaires qui surveillent en permanence les régions sensibles du globe. Le 15 décembre 1997, par exemple, les Américains ont détecté la signature thermique d'un essai de moteur de missile sur le centre d'essai de Shahid Hemat au sud de Téhéran, indiquant ainsi un développement actif du programme iranien.

Il ne faut pas oublier que le contrôle des satellites nécessite un segment terrestre. Dans le cas des satellites de télésurveillance à orbite héliosynchrone, les stations à terre permettent de programmer les survols et de recueillir les informations. La souplesse d'emploi dépend donc de leur implantation sur le globe et de leur nombre. Ainsi, existe-t-il aux îles Kerguelen une station de contrôle du satellite HELIOS.

---

<sup>3</sup> Le nom de code : « Moby Dick » était préféré au sigle WS-119L

Au total le satellite est un auxiliaire précieux ; il permet le ciblage et le guidage. Il est aussi un élément essentiel des systèmes A.B.M. Il est, en fait, particulièrement adapté à l'échelle de temps et de distance dans laquelle évolue le missile balistique. Le satellite reste néanmoins un outil réservé aux pays les plus avancés sur le plan technologique.

### 1.1.3. - la mer

Les sous-marins nucléaires équipés de missiles balistiques ont participé à la mutation des océans.

Sous l'impulsion de l'amiral Rickover, l'océan gagne définitivement la troisième dimension. L'atome transforme le submersible en sous-marin. En juillet et en août 1958, le premier sous-marin nucléaire, le NAUTILUS, effectue une patrouille reliant l'océan Atlantique à l'océan Pacifique en passant sous la calotte glaciaire arctique. Puis, les services de l'amiral Raborn portent leurs efforts sur le lancement en plongée de fusées dérivées du V-2 allemand. Deux éléments déterminent la réussite du programme POLARIS : le remplacement des comburants et carburants liquides par des solides et les progrès réalisés dans l'autoguidage des missiles. Le 18 juillet 1960, le sous-marin nucléaire GEORGE WASHINGTON lance en immersion deux missiles. La première série de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) est née. Chaque sous-marin embarque seize missiles. Invulnérables grâce à leur discrétion, les SNLE constituent la « pointe de diamant » de la dissuasion nucléaire. L'Union Soviétique s'est lancée avec retard dans la construction des SNLE. Elle est d'ailleurs toujours restée en retrait en qualitatif (avance technologique) ou en quantitatif (nombre de têtes). Les premiers sous-marins stratégiques apparaissent à partir de 1960. Leurs performances sont inférieures à celles de leurs concurrents américains. Les sous-marins de la classe HOTEL n'emportent que trois missiles. A la fin des années soixante, les Soviétiques fournissent un gros effort pour combler leur retard. Ils y parviennent avec la classe YANKEE puis la classe DELTA, déclinée sous trois versions. Grâce à cet effort, la marine soviétique a gagné une dimension hauturière.

L'accès de la Russie à la haute mer a bouleversé la donne géopolitique. Staline est l'instigateur de ce mouvement vers la haute mer. Il s'emploie à faire sauter les verrous géographiques qui empêchent le libre débouché de l'Union Soviétique vers les Océans. Il réclame aussi l'internationalisation des canaux danois et du détroit de Kiel, la cession par la Norvège de l'île aux Ours et de l'archipel de Svalbard mais il est mis en échec par les fermes oppositions occidentales. Le seul résultat positif, que Staline obtient, est l'acquisition des Kouriles et du sud des îles Sakhaline faisant de la mer d'Okhotsk une mer intérieure pour le plus grand profit de la flotte du Pacifique.

Cette nouvelle orientation impose aux américains d'établir un dispositif océanique couvrant le vaste périmètre du bloc eurasiatique. Ils réagissent suivant les thèses du géopoliticien Nicholas Spykman qui, en reformulant l'idée de Mackinder, a défini un anneau maritime, le Rimland, comme zone tampon que la puissance maritime doit contrôler pour contenir la puissance continentale du bloc eurasiatique<sup>4</sup>. Cette maîtrise de l'espace maritime justifie l'importance géopolitique de la Norvège et du Japon dans l'endiguement maritime de l'Union Soviétique. Ces deux pays font face directement aux sous-marins stratégiques de la flotte du Nord à Polyarni près de Mourmansk et à ceux de la flotte du Pacifique à Vladivostok ou à Petropavlovsk. La flotte du Nord pouvant s'échapper plus facilement vers l'Arctique, l'Océan glacial devient un enjeu important pour la pérennité de la force stratégique soviétique. Les Soviétiques conçoivent alors le sous-marin TYPHOON, particulièrement adapté à évoluer sous le pôle Nord et armé de missiles SS-N-20 qui, avec 8300 kilomètres de portée, menacent directement le territoire américain.

Derrière les deux grandes puissances, trois puissances secondaires parviennent à construire leur force de sous-marins stratégiques : la Grande-Bretagne avec l'aide américaine, la France et la Chine.

---

<sup>4</sup> Hervé Couteau-Bégarie, « La puissance maritime », Fayard, 1985, p. 257.

Aujourd'hui, l'Inde a l'ambition de réaliser à son tour un SNLE doté de missiles balistiques qui, selon certaines sources de renseignement, auraient une portée de 300 kilomètres avec une charge militaire de 500 kilogrammes (programme SAGARIKA). Bien que l'aide russe s'avère nécessaire, ce programme doit contribuer à valoriser les capacités scientifiques et industrielles indiennes. Il lui permet aussi de rivaliser avec la Chine qui possède un sous-marin stratégique, le XIA. Les experts occidentaux accordent une faible valeur opérationnelle à ce sous-marin<sup>5</sup>. La Chine aurait des difficultés à maîtriser la propulsion nucléaire et la technique de tir du missile en immersion. Dix-huit ans après son entrée en service, ce sous-marin a été développé avec lenteur et beaucoup de déboires. D'ailleurs, la Chine n'a pas mis sur cale d'autres SNLE.

Israël progresse aussi en matière de technologie sous-marine et cultive secrètement le projet de construire un sous-marin équipé de missiles balistiques. La réflexion stratégique est similaire à celle de la France. Il y a une forte volonté de sanctuariser le territoire national en crédibilisant la riposte nucléaire. Ce programme intéresse d'autant plus Israël que son territoire est exigu et qu'il est de ce fait particulièrement vulnérable.

## **1.2. – Le missile balistique dans la balance géopolitique**

### **1.2.1. - une capacité militaire**

Le missile balistique est un vecteur d'armes. Il figure en première ligne des nomenclatures décrivant l'ordre de bataille des armées. Il a en quelque sorte une place analogue à celle que tenaient les cuirassés au début du vingtième siècle. Il s'agit donc d'un élément démonstratif de la puissance militaire d'une nation. Les défilés, vitrines des forces armées, le montrent qui font figurer aux premières places les unités de lancement mobiles.

Le choix de cette arme repose avant tout sur des considérations d'ordre militaire. Le missile est un instrument privilégié de projection de puissance. Il a l'avantage sur l'avion d'être moins onéreux et plus simple d'emploi. Lors de l'attaque, il est surtout moins vulnérable que l'avion puisque les systèmes de défense contre les missiles balistiques sont peu efficaces en raison de l'importante vitesse de pénétration des engins. Les avatars du système de défense anti missile PATRIOT au cours de la Guerre du Golfe témoignent de la difficulté de mise au point de tels systèmes.

Ce conflit a clairement montré qu'il était difficile de dénicher les batteries mobiles. Sur le plan tactique, cette « chasse » aux missiles SCUD irakiens a dispersé l'effort adverse nécessitant la mise en œuvre de moyens importants comprenant des satellites d'alerte et d'une organisation sophistiquée.

En amont de son utilisation, le missile balistique est une arme d'intimidation. Le poids qu'il confère à la balance militaire est un facteur déterminant dans les rapports de force qui s'engagent entre les pays. Le missile balistique est un multiplicateur de puissance. Il permet de donc de rééquilibrer les écarts qui peuvent exister entre deux armées. L'exemple pakistanais démontre parfaitement le rôle égalisateur du missile. En dépit de son infériorité numérique par rapport à sa rivale indienne, l'armée pakistanaise comble son handicap en faisant jeu égal dans le domaine balistique. En définitive, le missile balistique octroie à son détenteur une capacité de dissuasion effective, même si l'arme qu'il véhicule est conventionnelle. Dès lors, le missile rentre dans le jeu politique. Les portées dépassent le cadre tactique du champ de bataille pour couvrir une sphère d'influence politique. Le couple poids - portée prend une importance capitale. Par exemple, en 1987, l'Irak a réduit la charge des missiles de type SCUD-B d'une portée optimale de trois cents kilomètres, créant ainsi le missile AL HUSSEIN qui avec une portée double lui permettait d'atteindre Téhéran.

Le rôle dissuasif qu'offre le missile balistique est renforcé les armes de destruction massive. Ce terme générique englobe les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques, communément appelées armes NBC. La nocivité et la faible masse relative des armes NBC conviennent par-

---

<sup>5</sup> Ming Zhang, « What threat », the bulletins of atomic scientists, septembre octobre 1999.

faitement aux caractéristiques du missile pour lequel un gain de masse se traduit par une portée accrue. Ainsi, la bombe à hydrogène, plus légère que les bombes à l'uranium et au plutonium, est l'arme idéale pour le vecteur balistique. Associé au nucléaire avec une politique d'emploi *ad hoc*, le missile balistique représente alors la garantie suprême de l'intégrité d'un territoire comme en France ou en Israël où la force balistique sanctuarise le périmètre national. Il faut néanmoins préciser que la possibilité d'équiper les missiles d'ogives NBC n'est pas la raison première pour laquelle les pays s'en équipent.

Quand un pays ne possède pas les moyens scientifiques et industriels suffisants pour développer de façon autonome des armes balistiques, les possibilités d'en acquérir sont variées. Il peut acheter les missiles directement sur étagère ou les construire en important des technologies ou des composants ou les construire en améliorant des missiles initialement destinés à la lutte anti-aérienne à longue portée ou en combinant les possibilités précédentes. Les lanceurs spatiaux, les fusées de recherche scientifique utilisent les mêmes techniques et moyens de production. Il est donc possible de les convertir en missiles balistiques. Dès lors, sous couvert de recherche scientifique ou de politique spatiale, un Etat peut aisément masquer une production nationale de missiles balistiques. Le domaine balistique est un domaine qui cultive la spéculation et le secret.

### 1.2.1. - géopolitique de la terreur

L'histoire du missile balistique a marqué l'inconscient collectif. Les exemples d'usage de missiles balistiques lors des conflits laissent des expériences et des images traumatisantes. L'impuissance des populations est le trait marquant de ces attaques. Winston Churchill écrivait à propos des attaques de V-2 allemands contre la capitale britannique : « Le fardeau imposé à la population de Londres s'avéra plus lourd encore que les alertes aériennes de 1940 et 1941. (...). Il n'y avait rien qu'il puisse faire, aucun ennemi humain qu'il puisse voir et détruire. »<sup>6</sup> Il faut d'ailleurs souligner que la lettre V que les Allemands ont donné à leurs missiles était l'initiale de Vergeltung qui, en allemand, signifie représailles. Le missile balistique est une arme qui débord largement du champ de bataille et qui attaque, à l'arrière, les populations et infrastructures civiles. La « Guerre des villes » en 1988 entre Iran et Irak où en cinquante-deux jours cinq cent trente-deux missiles ont été tirés, la guerre en Afghanistan et la guerre du Golfe en 1991 avec les tirs de missiles irakiens contre Israël (trente-neuf missiles en dix-huit attaques) et l'Arabie Saoudite montrent la faible utilité militaire du missile balistique. En revanche, les conséquences psychologiques, stratégiques et politiques sont fortes.

La soudaineté ou le court préavis de l'attaque, l'incertitude du type de l'arme délivrée, l'incapacité de s'en défendre renforcent le sentiment d'impuissance des populations. La prolifération des systèmes balistiques et des technologies nucléaires, bactériologiques et chimiques a donc ouvert les perspectives d'une véritable géopolitique de la terreur<sup>7</sup>. Le missile balistique influence directement le jeu politique et diplomatique. La soudaineté et la rapidité de l'attaque donnent un faible laps de temps entre la décision d'emploi et le résultat de l'action. Les conséquences se mesurent même à la simple menace de recours à son emploi. En février 1998, devant la perspective d'une nouvelle guerre en Irak, le gouvernement israélien dut acheter des équipements de protection individuelle et les distribuer à la population dans la crainte de subir d'éventuelles attaques de SCUD à têtes chimiques ou bactériologiques. La menace est donc réelle et met sous pression les autorités politiques. Il existe une différence de nature majeure entre la course aux armements de la guerre froide qui aboutit au non-usage par l'établissement de doctrine de dissuasion et la prolifération actuelle qui a conduit à l'usage. L'arme balistique est devenue terriblement versatile.

L'émergence de cette géopolitique de la terreur a modifié la donne balistique. La crédibilité de la menace ne se nourrit plus de la démonstration de la précision ni de la fiabilité du vecteur ba-

---

<sup>6</sup> Winston Churchill, « Triumph and Tragedy » (The second world war, vol. 6), Boston Houghton Mifflin, 1953, p. 39.

<sup>7</sup> Ben Sheppard, « Ballistic missile proliferation and the geopolitics of terror », Jane's Intelligence Review, décembre 1998.

listique. Ces deux caractéristiques, déterminantes dans la compétition balistique que se livraient Etats-Unis et URSS, nécessitaient le recours à des technologies sophistiquées et coûteuses donc peu accessibles. Désormais, s'agissant de menacer les centres urbains sans atteindre avec précision les centres de gravité, les vecteurs peuvent se contenter d'une précision et d'une fiabilité plus incertaines. Les conséquences de ces exigences moindres se traduisent dans la réduction de la sophistication technologique. L'accession au savoir-faire est ainsi plus facile et d'ailleurs, d'autant plus facile, que les échanges industriels et scientifiques se sont considérablement renforcés augmentant de fait le niveau technique général. En outre, il ne s'avère pas nécessaire de réaliser de nombreux essais pour qualifier les systèmes. De fait, un seul lancement rend crédible la menace<sup>8</sup>. La Corée du Nord a déployé le missile NO DONG-1 après seulement un vol d'essai. Cette relative rusticité rend d'autant plus difficile la quête du renseignement.

Cette nouvelle pratique a surpris les analystes engoncés dans le carcan intellectuel d'une logique type guerre froide fondée sur la surenchère technologique. Désormais le développement d'un missile balistique intercontinental peut prendre entre cinq et dix ans.

La géopolitique de la terreur repose sur la perception de l'agressivité de l'adversaire potentiel. Le premier acte du processus de géopolitique de la terreur est déclaratoire. L'alimentation de la peur est une donnée essentielle. Ainsi le vocable, « bombe islamique » pakistanaise, catalyse les craintes occidentales. Cependant, en matière balistique comme en matière nucléaire, bactériologique ou chimique, on oscille sans cesse entre mythe et réalité. Beaucoup d'éléments présentés comme certains sont bien souvent extrapolés donc hypothétiques. Le mythe repose principalement sur l'intoxication des canaux médiatiques. Néanmoins, la désinformation rentre dans le jeu d'influence qui établit les relations entre les Etats. Par exemple, Israël a tout intérêt à dramatiser la situation en focalisant l'attention de ses alliés occidentaux sur la menace des Etats arabes du Moyen-Orient. De même, la Corée du Sud pointe régulièrement du doigt les agissements nord-coréens. En ce sens, la menace exercée par les missiles est un bon indicateur sur la façon un pays perçoit sa sécurité. Ainsi, avec sa thèse sur les menaces asymétriques, les Etats-Unis ont peut être aussi intérêt à diaboliser quelques Etats pour maintenir leur prééminence mondiale et leur liberté d'action.

## **2. - Les motifs politiques**

### **2.1. - Typologie des motivations**

La constitution d'une force balistique est un acte éminemment politique. Comme les missiles balistiques ont considérablement augmenté les interactions entre les Etats, le gain espéré peut être de nature diverse : la quête de la suprématie absolue, la recherche d'un statut mondial, la volonté de puissance régionale, la lutte contre un rival ou la quête d'un gage monnayable.

#### **2.1.1. - la suprématie mondiale**

Pendant la guerre froide, les Etats-Unis et l'Union Soviétique se sont lancés dans une course pour la suprématie mondiale. Le développement des armes nucléaires et des missiles donna un relief particulier à cette lutte. Ces armes mettaient en confrontation directe les deux rivaux. Leur volonté hégémonique se mesurait alors à l'aune des missiles. L'accumulation répondait à l'accumulation. Les missiles étaient positionnés sur le globe comme des pions sur un échiquier. Les alliances prirent d'autant plus d'importance. Côté occidental, les pactes régionaux comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le Pacte de Bagdad puis l'Organisation du traité central au Moyen-Orient, l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) et l'ANZUS (Australie – Nouvelle-Zélande – Etats-Unis) constituaient des barrières à l'hégémonisme soviétique. Le missile balistique permis ainsi de développer le principe de dé-

---

<sup>8</sup> Aux Etats-Unis, une vingtaine de tirs d'essai est nécessaire pour la qualification opérationnelle d'un ICBM

fense globale ou transnationale<sup>9</sup> qui concrétisait l'existence de deux camps adversaires. Ce système de « blocs » provoqua la réaction des pays « non-alignés » qui s'extirpèrent de cette logique duale. L'Inde, par exemple, exploitant ce non-alignement, put recevoir aussi bien un soutien soviétique que des aides occidentales.

La crise des missiles cubains et la bataille des Euromissiles ont été des événements décisifs dans l'évolution du rapport de force au cours de la guerre froide. Le premier plaça les Etats-Unis dans ce qui fut appelé un « missile gap », c'est-à-dire dans une position où, après le retrait de leurs missiles JUPITER de Turquie, ils ne disposaient plus de moyens balistiques pour riposter. Cet événement hâta le développement des missiles balistiques intercontinentaux et celui de la composante navale. Le second, conduisant au retrait du théâtre européen des missiles de courtes et moyennes portées, ouvrit le champ à l'Initiative de Défense Stratégique (IDS), qui contribua à mettre fin à la guerre froide<sup>10</sup>.

Cette compétition balistique reflétait aussi, dans une moindre mesure, les ressources et les compétences technologiques des deux parties. Finalement, ces facteurs apportèrent une limite à la course. La fin de la course aux armements a réglé la question de la suprématie mondiale. Mais la guerre froide aura laissé un héritage. La dissémination des missiles sur la ligne de fracture Est-Ouest a jeté les bases de la prolifération balistique. La fin de l'équilibre de la terreur laissa la place à la géopolitique de la terreur.

### 2.1.2. - le statut international

Le missile balistique et l'arme nucléaire confèrent une stature internationale. Cinq pays en sont dotés car la Grande-Bretagne, la France et la Chine sont venus troubler le duel russo-américain. Ce statut donne à ces pays un rôle politique essentiel dans le concert des Nations. Il est renforcé par le fait qu'il s'agit des cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU. Ainsi, aujourd'hui, cette place dominante, attribuée aux vainqueurs du second conflit mondial, est assimilée au fait qu'ils possèdent force de frappe intercontinentale. Ainsi, le missile est attribué de valorisation au niveau mondial car il est l'apanage des « Grands ». Il permet l'accès au leur niveau sans autre considération, économique par exemple. Ainsi, l'Inde, engagée dans une rivalité balistique avec la Chine, se hisse de fait au niveau des grandes puissances bien que son programme de missiles à longue portée ne soit pas encore complètement développé.

Des pays comme la Libye, sans avoir la prétention de rivaliser avec les grands, utilisent le rétentissement que procure un tir de missile balistique pour disposer d'une tribune sur la scène internationale. C'est une des explications données au tir de missiles balistiques en direction de l'île italienne de Lampedusa.

### 2.1.3. - la puissance régionale

A un degré moindre, le développement de programme de missiles balistiques peut accompagner aussi la recherche d'une position dominante ou d'un rapport de force favorable sur le plan régional. L'archétype de pays recherchant, par ce biais, une suprématie locale est l'Irak. Le missile balistique permet d'exercer une menace tout azimut, aux frontières et au-delà. Il dissuade aussi les puissances extérieures d'intervenir. Les Etats-Unis en puissance dominante se sentent particulièrement menacés. C'est un frein à leur interventionnisme. « Acquérir des missiles balistiques à longue portée équipés d'armes de destruction massive permettra à des pays plus faibles de faire trois choses qu'ils auraient été incapables de faire autrement : dissuader, contraindre et agresser les Etats-Unis. »<sup>11</sup> La possession du missile est une manière de contester la supé-

---

<sup>9</sup> Jean-Paul Charnay, « Métastratégie – systèmes, formes et principes de la guerre féodale à la dissuasion nucléaire », *Economica*, p. 185.

<sup>10</sup> Henry Kissinger, « Diplomatie », Fayard, 1996, p. 705.

<sup>11</sup> Bob Walpole, National Intelligence Council, « Foreign missile developments and the ballistic missile threat to the United States through 2015 », septembre 1999, p. 5.

riorité américaine. A ce titre, il sert la propagande du pouvoir et renforce le prestige intérieur des dirigeants.

#### 2.1.4. - l'« effet miroir »

La recherche d'équilibre de force et la parité stratégique entre deux pays est un ferment pour le développement des forces balistiques. Le cas est particulièrement favorable dans le cadre de situations conflictuelles très marquées. Chaque pays mesure alors sa force à l'aune de la réaction de son rival. Cet effet, qui reprend à un niveau local la confrontation entre Etats-Unis et Union Soviétique lors de la guerre froide, peut être qualifié d'« effet miroir ». Cet effet peut se résumer ainsi : « tu prolifères, je prolifère ». L'opposition entre l'Inde et le Pakistan en est un bel exemple. Les Pakistanais semblent ne pas réaliser leur tir d'essai en fonction des besoins du programme de développement de leurs missiles mais plutôt en réponse aux tirs d'essais indiens.

Le missile est donc un révélateur d'antagonismes forts. Au Moyen-Orient, les exemples sont pléthores où les situations conflictuelles ont fait le lit de la prolifération des missiles balistiques : la guerre entre l'Iran et l'Irak, celui des deux Yémen et le conflit larvé entre Israël et la Syrie<sup>12</sup>.

#### 2.1.5. - le marchandage

Le missile peut aussi être assimilé dans les relations entre les Etats à une monnaie d'échange. Il peut procurer aussi bien un pouvoir élevé de négociation, à la limite du chantage, que des devises dans un cadre purement commercial. La Corée du Nord, qui développe un programme important de lanceurs, possède une véritable « diplomatie du missile » en reprenant les termes de l'*Arms Control Association*<sup>13</sup>. Les négociations bilatérales avec les Etats-Unis le montrent. Initiées en avril 1996, elles sont interrompues en 1997 après trois séries de rencontre, la Corée du Nord persistant dans ses ventes de missiles ou de technologies afférentes. Elles ont repris en mars 1999 avec une quatrième série de rencontres. Les Etats-Unis proposent de réduire les sanctions économiques qu'ils imposent aux nord-coréens. Ces derniers veulent monnayer leur retrait du marché. Ils proposent une somme entre cinq cents millions et un milliard de dollars par an, le plus bas chiffre pouvant correspondre au revenu maximal obtenu par Pyongyang reçu lors des transferts vers Téhéran au moment de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

## 2.2. - Le missile au centre des déséquilibres

Le missile ne favorise pas le maintien du *statu quo* dans les relations entre les pays. Il a un tel poids dans la balance des potentiels militaires qu'il influence considérablement les équilibres. La déstabilisation peut être obtenue par le jeu de l'incertitude, par l'opposition à l'Occident et par la prolifération des missiles balistiques.

### 2.2.1. - le jeu de l'incertitude

Le domaine balistique cultive l'incertitude. Dans l'équilibre de la terreur qui régnait au temps de la guerre froide, la crise des missiles cubains avait montré que la raison l'emportait : le principe de non-emploi des armes de destruction massive était démontré. L'apparition de la géopolitique de la terreur a bouleversé la perception de l'emploi du missile balistique. Il apparaît aujourd'hui qu'une force balistique peu sophistiquée ne peut constituer un élément d'une dissuasion équilibrée mais est davantage une source de crise d'instabilité.

L'incertitude résulte des difficultés à recueillir des renseignements fiables sur le développement des programmes. Il est significatif de constater que l'appréciation de la menace ne peut résulter

---

<sup>12</sup> Martin Navias, « Going ballistic – the build-up of missile in the Middle-East », Brassey's Department of war, King's college, London, 1993, p. 21.

<sup>13</sup> Kelly Rohr, Howard Diamond, « chronology of US-North Korean missile diplomacy and events », ACA, juillet 1999

parfois que d'une analyse sommaire en raison de la pauvreté des actions apparentes (essentiellement les tirs d'essai) et, bien entendu, du secret qui entoure le développement des programmes. Avant le lancement du missile nord-coréen TAEPO DONG en août 1998, personne ne savait que la Corée du Nord possédait la possibilité de construire un troisième étage de fusée. La menace est d'autant moins décelable qu'elle concerne des arsenaux réduits à quelques vecteurs.

L'incertitude augmente avec la portée des missiles. L'appréciation de la menace est susceptible de modifier le comportement de pays se retrouvant en portée. Par exemple, la Corée du Nord menace directement la Corée du Sud et exerce une pression plus diffuse sur le plan régional mais qui ne peut être ignorée. Ainsi peut-on voir l'Australie se préoccuper de l'influence de la force balistique nord-coréenne alors que Canberra réoriente ses relations vers l'Asie du Sud-Est. Au fil de l'évolution des systèmes balistiques, les relations se sont multipliées avec l'émergence de nouveaux acteurs. A la relation binaire entre les Etats-Unis et l'URSS puis la Russie a succédé une relation tripartite plus complexe entre les deux « Grands » et la Chine. A une échelle inférieure, la force balistique chinoise influe sur le comportement de l'Inde qui est elle-même opposée au Pakistan. Le pouvoir égalisateur de force, que confère le missile balistique, met sur un pied d'égalité les acteurs du jeu international. Cependant, chaque pays ouvrant sur de nouveaux espaces donc sur de nouvelles oppositions, les influences se propagent sur des lignes de fractures géopolitiques. Le système ainsi créé est « entropique » au sens où il évolue vers un désordre croissant.

Les grandes puissances participent aussi de l'incertitude. En effet, depuis la fin de la guerre froide, les interventions ou les prises de position des puissances dans une crise régionale ne sont plus certaines. Les Etats, qui doivent avant tout compter sur eux, sont alors obligés d'assurer leur sécurité, si possible au plus haut niveau. Ainsi, font-ils le choix d'acquérir des missiles qui possèdent une influence dissuasive importante pour un coût d'acquisition relativement peu élevé.

### 2.2.2. - le refus de l'ordre établi

Le missile balistique offre une immunité aux nouvelles ambitions qui naissent en s'opposant à l'ordre mondial établi. Il est un moyen de contestation particulièrement démonstratif remettant en cause la sécurité internationale en application de la géopolitique de la terreur.

Ce refus d'un ordre imposé se traduit par la farouche volonté de réduire l'influence des Etats-Unis et des puissances occidentales sur le plan régional voire de leur interdire de projeter leur puissance en les menaçant leurs intérêts sur le théâtre. Les Etats-Unis particulièrement sensibles à leur liberté d'action et à la protection de leurs intérêts à travers le monde ont qualifié ces états d'Etats parias (« Rogue State »). Dans une terminologie inspirée de Raoul Castex, ce type d'Etat est qualifié de « perturbateur ». Le rapport de la commission américaine Rumsfeld<sup>14</sup> a étudié l'influence des missiles balistiques sur la sécurité internationale à la lumière des changements géopolitiques issus de la fin de la guerre froide. L'aptitude à mettre en œuvre des missiles balistiques éventuellement équipés d'armes de destruction massive caractérise l'Etat paria qui s'oppose à l'ordre établi pour s'imposer sur le plan régional.

Cette opposition a permis le rapprochement de pays partageant cet intérêt commun. Ces nouvelles relations ont catalysé le développement des missiles balistiques et des engins spatiaux. Il est ainsi possible que l'Iran, la Syrie, le Pakistan et la Corée du Nord aient mis en commun leurs connaissances et conduisent un programme collectif qui s'est matérialisé dans le lanceur spatial TAEPO DONG 1. Outre la conversion de ce lanceur en missile balistique à longue portée, cette association permettrait aux quatre pays de posséder une capacité de mettre en espace de petits satellites<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> Executive summary of the report of the commission to assess the ballistic missile threat to the United States, « Geopolitical change and role for ballistic missile », § II-C-1, 15 juillet 1998.

<sup>15</sup> Duncan Lennox, « Control regime fail to stem the spread », Jane's intelligence review, septembre 1999

L'émergence de ces Etats dont le dénominateur commun est leur opposition à l'hégémonisme occidental a favorisé la prolifération des systèmes balistiques et a accru les sources de conflictualité.

### 2.2.3. - la prolifération

Initialement, la prolifération s'est nourrie de la lutte d'influence sur l'échiquier mondial au temps de la guerre froide. Les Etats-Unis ont cependant vite compris les risques de répandre cette arme et d'en perdre le contrôle. Israël, dans les années soixante-dix, n'a pas été autorisé à acheter le Pershing 1A américain qui était déployé en République Fédérale d'Allemagne. L'Arabie Saoudite n'a pas non plus pu acheter des missiles LANCE américains. En revanche, l'Union Soviétique a largement diffusé ses technologies dans le Tiers-Monde. Le fer de lance des exportations balistiques est le fameux missile SCUD décliné sous deux versions B et C. Egypte, Corée du Nord, Irak et Iran acquièrent des chaînes de production locales. Cependant, l'URSS avait fixé aussi ses limites. Ainsi, Moscou n'a pas livré de missiles de portée supérieure à celle du SCUD (trois cents kilomètres). Ainsi, les Russes refusèrent de vendre des missiles SS-23 à la Syrie. D'ailleurs, l'Irak et la Libye n'ont pas non plus reçu les missiles SS-12 de 900 kilomètres de portée qu'ils escomptaient recevoir.

Le resserrement du marché provoqué par les réticences américaines et soviétiques a alors conduit certains pays à développer des capacités de production autonomes. La prolifération balistique s'est donc alors accrue avec la fabrication de copies ou l'amélioration de missiles déjà livrés. Corée du Nord, Iran et Irak, possédant des chaînes de production, ont rapidement choisi de progresser dans le développement de missiles. L'intérêt commun a favorisé la coopération entre les pays « proliférants ». Les formes varient depuis le soutien financier jusqu'à la collaboration technique mais peuvent aussi se traduire par la livraison du système d'arme complet. Ainsi, en 1988, lors de la guerre des villes l'opposant à l'Irak, l'Iran a reçu des missiles nord-coréens.

La coopération permet la contraction des programmes. Ainsi, le missile SHAHEEN pakistanais a été développé en deux ans et demi grâce à l'aide chinoise. Cette coopération concerne de plus en plus les systèmes à haute valeur technologique. Ainsi, les Chinois ont fourni le système de guidage et les moteurs pour les missiles pakistanais. Ces systèmes permettent de franchir la barrière technologique des mille kilomètres.

L'accélération des échanges et la complexité des montages commerciaux et diplomatiques destinés à masquer les transactions et les coopérations rendent d'autant plus difficile l'endiguement de la prolifération des technologies balistiques. La Chine et la Corée du Nord sont les nations qui prolifèrent le plus. Leur isolement les rend suffisamment assez résistants pour faire front à l'opprobre international. Les filières qui s'établissent peuvent comporter de nombreuses ramifications. Un accord de transfert de technologie entre le Pakistan, l'Iran, la Corée du Nord et la Syrie aurait été conclu entre ces quatre pays en novembre 1995. En fait, les spéculations vont bon train et les faits tangibles prouvant les collusions sont difficilement perceptibles et laissent une part importante à l'interprétation. La présence d'observateurs pakistanais en Corée du Nord lors des essais des missiles NO DONG, en mai 1993, et TAEPO DONG, en août 1998, laisse penser à des liens étroits entre les deux pays dans le domaine balistique. La faiblesse des renseignements nécessite d'être critique à l'égard de certaines analyses à travers lesquelles transparaissent les fantasmes sécuritaires de certaines nations.

En regardant un planisphère, force est de constater que les Etats « proliférants » se situent sur une ligne de fracture qui part à l'ouest du Maghreb, traverse le Moyen-Orient pour atteindre l'Asie du Sud-Est. Cette ligne caractérisait grosso modo une opposition entre le Nord et le Sud. Vingt-trois pays du tiers monde détiendraient des missiles balistiques alors que seize d'entre eux possèdent des capacités de production effectives ou en développement<sup>16</sup>. Aujourd'hui, cette ligne est représentative des frictions tectoniques d'un monde fragmenté, où l'on perçoit, en re-

---

<sup>16</sup> Pascal Boniface, « L'année stratégique 1997 », p. 189.

prenant l'expression de Fernand Braudel, « le choc sourd des civilisations ». Les filières d'échange qui se sont mises en place entre ces Etats laissent accroire une collusion fomentée contre les intérêts du monde occidental. Cette thèse est développée par M. Samuel Huntington<sup>17</sup>. Il évoque en particulier une fructueuse filière militaire tissée entre la civilisation islamique et la civilisation confucéenne. Cette filière puise ses racines dans les liens que la Chine et, dans une moindre mesure, la Corée du Nord ont établis avec le Pakistan et l'Iran. En 1989, Chine et Pakistan ont signé un accord décennal de coopération militaire dans le domaine des fournitures, de la recherche et du développement conjoints, de la production conjointe, du transfert de technologie, ainsi que de l'exportation par accord mutuel vers des pays tiers. La Chine a autorisé l'exportation vers l'Iran de missiles sol-sol. La Corée du Nord a complété cette assistance à Téhéran en livrant des missiles SCUD et en acceptant, en 1993, de fournir le missile NO DONG 1 d'une portée de 700 kilomètres. Il est bien entendu que la prolifération balistique va de pair avec la prolifération des armes de destruction massive. En effet, les deux tiers des pays qui développent des armes de destruction massive développent des missiles balistiques. Aussi, la diffusion des technologies liées à la maîtrise des domaines nucléaire, biologique et chimique est parfaitement liée à celle des vecteurs balistiques qui en est le prolongement logique. Les Etats-Unis, qui possèdent une vision exacerbée de leur sécurité, considèrent la multiplication des missiles balistiques et des armes de destruction massive comme une menace directe contre leurs intérêts justifiant ainsi leur active « contre prolifération ».

Carte 1 : transferts de technologies balistiques et NBC de Chine et de Corée du Nord



### 3. - La réduction de la menace

#### 3.1. - Les traités américano-russes

Les seuls instruments de limitation et de réduction de vecteurs balistiques sont les accords conclus entre américains et russes depuis les années soixante-dix.

Ces traités ont chronologiquement suivi les efforts de réductions des armes nucléaires. Les négociations ont permis, dans un premier temps, à l'Union Soviétique de gagner son statut de sur-

<sup>17</sup> Samuel P ; Huntington, « Le choc des civilisations », éditions Odile Jacob, novembre 1997, p. 205.

puissance en traitant à égalité avec les Etats-Unis. Elles furent, dans un second temps, le moyen pour elle de maintenir son statut alors qu'elle avait de plus en plus de mal à se maintenir à la hauteur de son rival américain dans la compétition technologique.

L'idée du contrôle des armements est, en premier lieu, ébauchée avec les accords SALT 1 (*Strategic Arms Limitation Treaty*) qui sont signés en 1972. Il s'agit de la première limitation dans la course effrénée aux armements que se livrent depuis la fin de la seconde guerre mondiale américains et russes. Les Etats-Unis se préoccupent alors d'affiner la précision des missiles et d'augmenter la capacité de pénétration des ogives. Les Russes se tournent vers les missiles à ogives multiples. L'accord traduit une détente dans les relations entre les deux grandes puissances. Cependant, il n'interrompt pas la course aux armements mais figure plutôt comme une étape intermédiaire.

En 1972, un accord sur les systèmes de défense anti missiles balistiques (A.B.M.) limite leur nombre à deux sites dotés de cent intercepteurs. Cet accord, note Lucien Poirier, implique que « pour la première fois, deux Etats admettent que leurs rapports de force doivent reposer sur une capacité d'annihilation réciproque. » Il est un frein décisif dans la course aux armements.

Les négociations SALT 2 se déroulent en 1973 et 1974. Pour la première fois, les deux pays fixent un plafond à leur armement. Le nombre maximal de missiles dotés de têtes de rentrée indépendantes. Les termes du traité précisent que le nombre d'ICBM ne doit pas excéder 1200. Cependant, à la signature du traité, le plafond n'est pas atteint. Ce traité, âprement négocié, n'empêche pas la poursuite de la modernisation des arsenaux et, plus particulièrement, des missiles stratégiques embarqués sur sous-marins. Victime de la dégradation des relations Est-Ouest à la suite du conflit angolais et du coup de Kaboul, le traité ne sera pas ratifié.

Les négociations SALT ont en fait déplacé la course aux armements stratégiques du plan quantitatif vers le plan qualitatif. La technologie des têtes multiples « MIRVées<sup>18</sup> » a réalisé de gros progrès. Les SNLE américains, par exemple, embarquent désormais des missiles Trident à 8, 10 ou même 14 têtes. Il faut attendre 1987, soit deux ans après l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, pour qu'un accord spectaculaire de réduction soit signé entre les deux rivaux. Cet accord, appelé « option zéro », prohibait SS-20 et les missiles américains de plus de 1500 kilomètres de portée sur le sol européen. Un autre accord, appelé « option double zéro », interdit sur la lancée les missiles de plus de cinq cents kilomètres de portée.

Cet accord sur les missiles à courte et moyennes portées permit d'ouvrir des négociations sur la réduction des armements START (*Strategic Arms Reduction Talk*). Les longues négociations aboutissent en décembre 1987 par la signature du traité de Washington. Il porte sur l'élimination de tous les missiles dont la portée est comprise entre 1000 et 5500 kilomètres et ceux dont la portée est comprise entre 500 et 1000 kilomètres. La dislocation de l'URSS retarde le processus START. Un accord impliquant une réduction sensible des armements est signé le 31 juillet 1991 entre les Etats-Unis et l'URSS. Il sera confirmé le 23 mai 1992 par la Biélorussie, l'Ukraine, le Kazakhstan et la Russie qui adhèrent au protocole. Les négociations sont particulièrement dures avec l'Ukraine qui considère que les missiles sont un gage à son intégrité, qu'elle estime alors menacée par la Russie. Le renoncement ukrainien peut être considéré comme une réussite pour la diplomatie américaine dans l'endiguement de la prolifération des vecteurs balistiques. START 1 entre officiellement en vigueur à l'occasion du sommet de la CSCE à Budapest, le 5 décembre 1994.

Cependant, avant la conclusion de START 1, les deux parties s'étaient déjà mises d'accord pour poursuivre les discussions sur de nouvelles bases. L'accord START 2 signé à Moscou le 3 janvier 1993 est actuellement au point mort. Ratifié par le Sénat américain le 26 janvier 1996, la Douma russe a pour l'instant toujours refusé de l'accepter. Les négociations dépassent largement le cadre technique de la maîtrise de la dissuasion stratégique. Les missiles balistiques, vestiges de la puissance soviétique, restent un attribut de puissance majeur.

---

<sup>18</sup> Les missiles à tête MIRVée (*Multiple Independant Reentry Vehicle*) comporte une ogive renfermant plusieurs têtes qui sont libérées sur des trajectoires indépendantes, compliquant ainsi leur interception.

Les chiffres ci-dessous montrent, au fil des traités, l'évolution de l'opposition géopolitique entre « la baleine » américaine et « l'éléphant » soviétique puis russe. La force stratégique russe tend désormais à privilégier la composante navale.

Tableau 2 : influence des traités START sur le nombre de têtes nucléaires

Source : <i>the Arms Control Association</i>		1991	START 1	START 2
ICBM	Russie	6612	2775	795
	Etats-Unis	2450	1400	500
SLBM	Russie	2804	2128	1648
	Etats-Unis	5760	3700	1272

### 3.2. - La non-prolifération

La non-prolifération a pendant longtemps désigné la lutte contre la dissémination des armes nucléaires. Elle s'est traduite en particulier par la signature du traité de non-prolifération (TNP). Par extension, les missiles balistiques, vecteurs privilégiés des armes de destruction massive, ont aussi été considérés comme des matériels « proliférants ». Cependant, le contrôle des missiles balistiques est intervenu tardivement alors que les armes étaient déjà largement répandues.

Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la vente de missiles et de leur technologie s'est faite sans contrôle. Le régime de contrôle des technologies des missiles ou MTCR (*missile technology control regime*) comble ce vide juridique à partir de 1987. La guerre entre l'Irak et l'Iran a réveillé les consciences des pays du G-7 qui ont l'initiative du MTCR. Ce régime est un code de bonne destinée à empêcher la dissémination des vecteurs de l'arme nucléaire. Ses termes ont été étendus en 1993 pour prendre en compte les armes chimiques ou bactériologiques. Trente-deux pays ont, à ce jour, adhéré à ce régime<sup>19</sup>. Certains pays, sans s'être déclarés membres, ont néanmoins affirmé respecter les conditions du régime. Il s'agit de la Bulgarie, d'Israël, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Corée du Sud.

Cependant, le MTCR agit comme un frein mais il n'est pas la panacée pour lutter contre la prolifération des missiles balistiques.

Dans ces termes, le protocole ne prévoit aucun organe de contrôle. De plus, il n'envisage aucune sanction à l'encontre des contrevenants. Enfin, il est possible de composer avec les conditions du MTCR. En effet, comme les restrictions d'exportation ne s'appliquent qu'à des missiles dont la performance minimale est de 300 kilomètres pour 500 kilogrammes, les exportateurs peuvent contourner la difficulté en jouant sur le couple poids de la charge / portée. Ainsi, par exemple, la Chine a annoncé que le missile M-11 destiné à l'exportation ne possédait pas les caractéristiques le faisant rentrer dans les conditions du régime de contrôle. En effet, il est annoncé pour délivrer une charge de 850 à 250 kilogrammes. Or, en le dotant d'une charge plus légère mais en tout cas supérieure à 500 kilogrammes, la portée du M-11 reste supérieure à 300 kilomètres. Le MTCR est ainsi pris en défaut.

En outre, la technologie requise pour le développement des missiles à courte portée, dans la gamme allant de trois cents à mille kilomètres, est si élémentaire qu'il ne paraît y avoir aucun moyen d'empêcher leur acquisition. Il est par exemple facile de transformer un missile anti-aérien à longue portée en un missile balistique à courte portée. En revanche, au-delà de mille kilomètres, la difficulté technologique est un frein. En effet, pour franchir cette distance, le missile doit utiliser deux techniques avancées : l'étagement de plusieurs moteurs de propulsion et des têtes évoluées capables de protéger la charge militaire dans les conditions sévères de vol et plus particulièrement d'entrée dans l'atmosphère. Cependant les « proliférateurs », développant leurs compétences et, par besoin réciproque, les échangeant entre eux, surmontent plus facile-

<sup>19</sup> Les membres du MTCR sont : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Tchéquie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Russie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.

ment les obstacles techniques. De plus, la perméabilité des technologies spatiales et balistiques profite au développement de missiles balistiques à longue portée sous couvert de programmes d'accès à l'espace.

Les principaux pays visés disposent de capacités de production et les exportateurs importants n'ont pris aucun engagement relatif au MTCR. La Chine n'y a toujours pas adhéré. L'accroissement du nombre d'adhérents semble donner du crédit au régime de contrôle mais certaines adhésions, qui se font sous conditions, l'affaiblissent. Le Brésil, par exemple, est soupçonné d'essayer d'obtenir, via le MTCR et prétextant des fins spatiales, les technologies qu'il n'a pas pu acquérir lorsqu'il développait un projet de missile balistique. L'Ukraine a réclamé, pour sa part, le droit de déroger au cahier des charges imposé par le MTCR pour les missiles déployés sur son sol. Ces pays risquent alors de transformer le MTCR en un « supermarché du missile ». En fait, dans le jeu des relations internationales, le régime a peu de poids. Ainsi, la vente des missiles chinois CSS-2 à l'Arabie Saoudite n'a suscité aucune réaction des adhérents au MTCR.

Devant la faiblesse générale du MTCR, les Etats-Unis ont choisi d'accentuer leurs pressions sur les pays exportateurs (Chine, Brésil, Russie, Ukraine, Corée du Nord) et importateurs (Inde, Pakistan). En particulier, en 1996 et 1997, les Etats-Unis ont pris des sanctions en vertu du MTCR à l'égard de l'Iran et de la Corée du Nord. Cependant cette voie reste soumise aux aléas de la politique étrangère américaine. Par exemple, aucune sanction n'a été prise vis-à-vis des exportations chinoises vers l'Iran ou l'Arabie Saoudite. Ces initiatives manquent aussi de légitimité car elles peuvent apparaître comme une tentative hégémonique des puissances spatiales d'interdire aux pays en voie de développement le libre accès à l'espace.

En définitive, le MTCR a fixé une norme en matière de non-prolifération balistique. La prolifération est donc juridiquement condamnable. Mais ce régime est d'application délicate et, de facto, sa portée est assez limitée. D'ailleurs, toute hypothèse d'accord international, qui serait plus restrictif que le MTCR, n'est que pure conjecture et aucun pays n'accepterait de s'engager dans cette voie. En fait, un régime de contrôle tel qu'existe le MTCR n'ajoute qu'une incertitude supplémentaire dans l'équation du risque balistique et de ce fait, il participe de la géopolitique de la terreur.

### **3.3. - Les défenses anti missiles**

Les faibles résultats obtenus dans la lutte contre prolifération incitent les pays les plus menacés à envisager la protection physique de leur territoire contre d'éventuelles attaques de missiles balistiques. Trois pays sont particulièrement avancés dans ce domaine : la Russie, les Etats-Unis et Israël.

Les systèmes anti missiles balistiques (A.B.M.) se sont développés en même temps que les missiles eux-mêmes. Cependant, les performances des missiles balistiques nécessitent des systèmes de défense de très haute technologie. Elaborée à partir des années cinquante, la protection de Moscou n'est réellement opérationnelle que depuis 1995. Elle nécessite de nombreux moyens terrestres et spatiaux : des intercepteurs atmosphériques GALOSH et endoatmosphériques GAZELLE placés en silo, des radars de guidage placés autour de Moscou, des radars de détection placés sur le pourtour du territoire russe et un réseau de satellite d'alerte<sup>20</sup>. Côté américain, le programme A.B.M. du président Nixon prévoyait l'installation de douze sites de défense. Les performances de ce système étaient prévues pour contrer une attaque soviétique réduite ou une attaque conduite par une puissance nucléaire moyenne comme la Chine<sup>21</sup>. Les contraintes financières réduisirent drastiquement le nombre de sites prévus et, à partir de 1970, poussèrent Nixon à négocier avec Kossyguine pour aboutir, en 1972, au traité A.B.M.. Ce traité autorise Russie et Etats-Unis à protéger deux sites, la capitale et un site de missiles balistiques intercontinentaux,

---

<sup>20</sup> « Soviet military power – 1987 », Défense & Armement, p. 49.

<sup>21</sup> Henry Kissinger, « Diplomatie », Fayard, 1996, p. 679.

avec cent lanceurs et, en particulier, impose aux deux parties de limiter la partie terrestre du dispositif à leur territoire national.

Les spéculations sur les capacités des systèmes anti missiles ont, pour partie, alimenté la course technologique entre américain et soviétique. Mais c'est finalement le projet d'un système A.B.M. parfaitement étanche, l'Initiative de Défense Stratégique (IDS), qui permit au président Reagan, selon ses propos, de « gagner la guerre froide ».

La doctrine Reagan, centrée sur la sanctuarisation du territoire national, est de nouveau à l'ordre du jour. En mars 1999, devant l'impuissance occidentale à maîtriser la prolifération des vecteurs balistiques, le président Clinton, sous la pression du camp républicain, a relancé le programme de défense contre les missiles (*National Missile Defense* ou NMD) qu'il avait gelé depuis le début de son administration. Le projet prévoit de déployer des intercepteurs en Alaska, en 2005, et à Grand Forks dans le Dakota du Nord, en 2010. La Chine semble particulièrement visée à travers ce projet. La capacité initiale du système correspond au nombre de missiles balistiques intercontinentaux chinois, soit une vingtaine. Le programme comporte en outre un bouclier anti-balistique susceptible d'être déployé pour protéger les intérêts américains à l'extérieur, c'est-à-dire les troupes américaines et les pays alliés. Vis-à-vis de l'opinion publique, le bouclier, appelé TMD pour *Theater Missile Defense*, deviendrait la condition sine qua non de l'interventionnisme américain. Cette décision, répondant à des considérations isolationnistes, risque de bouleverser les équilibres.

Le traité A.B.M. de 1972 est un cadre contraignant pour le programme NMD pour des raisons techniques (limitation des performances) et pour des raisons opérationnelles (localisation et nombre des intercepteurs). En particulier, les Américains pourraient utiliser des stations radar en Grande-Bretagne et au Danemark. Or, ces radars sont une entorse au traité A.B.M. qui stipule que ces matériels doivent être disposés sur la périphérie du territoire national. Le traité A.B.M. est donc sur la sellette, les Américains tentant de négocier des amendements avec les Russes<sup>22</sup>. Cette évolution risque d'affecter les relations avec la Russie et les partenaires des américains. D'une part, les accords de réduction START sont menacés et Moscou pourrait jouer le jeu de la prolifération, d'autre part, les accords de défense collective seront inévitablement affectés par le nouvel isolationnisme américain. Ce projet risque ainsi de créer des régions d'instabilité : il existerait des pays protégés et d'autres sans protection donc, de nouveau, tentés par la course aux armements. En outre, le projet de défense de théâtre, perçu à travers la ligne de défense constituée par les alliances américaines avec Taiwan, la Corée du Sud et le Japon, constitue pour la Chine un acte attentatoire à son processus géopolitique régional. Le Premier ministre chinois Zhu Rhongji a donc réagi fermement aux déclarations américaines : « Nous sommes contre la défense balistique de théâtre (TMD). Nous sommes particulièrement fermes dans notre opposition d'inclure Taiwan dans la TMD. La TMD constituerait tant une violation des accords internationaux sur les missiles qu'un empiètement sur la souveraineté chinoise, son intégrité territoriale et une interférence dans les affaires intérieures chinoises<sup>24</sup>. »

Le développement du programme anti missile israélien montre clairement qu'Israël ne saurait déléguer la protection de son territoire, y compris à l'allié américain. Cependant, le développement du système A.B.M. fait appel à l'aide américaine. A travers le projet ARROW, Israël renforce la protection de son territoire et donne plus de crédibilité de ces lanceurs. Il incite, en même temps, les pays arabes à renforcer leurs capacités de frappe balistique.

Au total, les systèmes A.B.M. sont une réponse nationale à un problème international. Ils n'ont jamais contribué à stabiliser les équilibres.

---

<sup>22</sup> « Strategic geography 1998-1999 », 1999, p. 44.

<sup>23</sup> Jacques Isnard, « Washington propose à Moscou de coopérer en matière de défense anti missile », *Le Monde*, 19 octobre 1999.

<sup>24</sup> Pottinger, Matt, « Zhu Denies Missiles Build-Up, Blasts U.S. Umbrella » *Reuters*, 15 mars 1999.

## 4. - Les détenteurs

### 4.1. - Les Grands

France et Grande-Bretagne fondent leur stratégie de dissuasion sur une composante balistique sous-marine. Cependant, ces deux pays ne seront pas étudiés pour permettre de développer plus amplement la relation tripartite entre Etats-Unis, Russie et Chine.

#### 4.1.1. - Etats-Unis d'Amérique

Les Etats-Unis, première puissance mondiale, sont aussi la première puissance balistique. Ils se distinguent par le haut niveau technologique de leurs lanceurs. Aiguillonnés par le développement des lanceurs soviétiques, ils ont constitué une importante force balistique comprenant des missiles intercontinentaux implantés en silos sur le territoire national et des missiles embarqués sur des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

Cette force s'est réduite sous l'influence des accords de limitation puis de réduction et la contrainte budgétaire. Elle dispose de cinq cents missiles MINUTEMAN III réparti sur trois bases : Malmstrom dans le Montana (deux cents missiles), Minot dans le Nord Dakota (cent cinquante missiles) et Warren dans le Wyoming (cent cinquante missiles).

La marine américaine dispose de dix-huit SNLE type OHIO basés à Bangor dans l'Etat de Washington et à Kings Bay, en Géorgie. La proximité de grands fonds à l'ouvert de ces ports justifie leur choix. En moyenne, neuf à dix SNLE sont simultanément en patrouille. La moitié des patrouilles est actuellement réalisée en « hard » alerte, soit à portée des objectifs. Les autres sous-marins peuvent rallier une posture de tir dans des délais allant de quelques heures à quelques jours. Le nombre maximal de têtes par missile TRIDENT (quatorze têtes) n'est pas obligatoirement embarqué permettant ainsi d'accroître la portée du missile.

La menace des missiles balistiques intercontinentaux est un sujet particulièrement sensible qui exacerbe l'isolationnisme américain. Dans les années cinquante, le lancement de SPOUTNIK et le développement des lanceurs russes ont déjà bouleversé la perception que les Américains avaient de leur sécurité. Pour la première fois, le sol continental américain était vulnérable.

La prolifération des missiles balistiques intercontinentaux est donc une menace prise au sérieux aux Etats-Unis. Dans un premier temps sous-estimée par les services de renseignement américains, la menace a été réévaluée. La commission Rumsfeld, dont le rapport a été publié le 15 juillet 1998, a mis en avant l'accélération des programmes de missiles dans le monde. Les projections, qu'établit ce rapport, indiquent qu'en 2015 le territoire américain sera sous la menace des missiles russes, chinois, nord-coréens, probablement iraniens et éventuellement irakiens. La Corée du Nord semble particulièrement menaçante : « Le missile balistique à trois étages récemment lancé par la Corée du Nord a démontré des capacités bien supérieures à celles que la communauté du renseignement américain avait estimées. Ce lancement suggère que la Corée du Nord soit seulement à une courte étape d'une capacité balistique intercontinentale opérationnelle<sup>25</sup>. »

La prolifération balistique est donc une préoccupation majeure de la politique de défense américaine. Ainsi, les Etats-Unis se sont impliqués avec force et conviction dans le désarmement des pays de la Communauté des Etats Indépendants. Un programme du Secrétariat à la Défense américain, nommé *Cooperative Threat Reduction* (CTR), a permis aux américains de contrôler les risques de disséminations balistiques et nucléaires après l'éclatement de l'Union Soviétique, en vertu des accords de Lisbonne conclu avec la Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan et la Biélorussie. Les Etats-Unis ont ainsi convaincu l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan de restituer à la Russie les vecteurs et têtes nucléaires, de détruire les silos et de reconvertir les industries à vocation militaire. Le Kazakhstan a ainsi démantelé cent dix-huit systèmes SS-18.

---

<sup>25</sup> Bob Walpole, National Intelligence Council, « Foreign missile developments and the ballistic missile threat to the United States through 2015 », septembre 1999, p. 2.

Si les Etats-Unis sont à la pointe de l'*Arms Control*, ils brandissent aussi les sanctions économiques vis-à-vis d'entreprises privées voire des Etats comme celles infligées à l'Iran et à la Corée du Nord. Si les actions militaires préventives, comme la destruction du réacteur irakien OSIRAK par les Israéliens en 1981, sont politiquement peu acceptables et militairement risquées, en revanche, les forces américaines pratiquent des actions préemptives. Celles-ci sont conduites en temps de crise ou de confrontation militaire avec ou sans mandat de la communauté des nations. En Irak, par exemple, en 1991, le potentiel de production et de recherche, bien qu'ayant peu de rapport avec l'invasion du Koweït, a été détruit. L'opération DESERT FOX, en 1999, poursuit ce même objectif. Les évaluations conduites par la communauté du renseignement américain, qui indiquent que l'Irak est susceptible de menacer avec ses missiles balistiques le territoire américain à l'horizon 2015, justifient sans doute la virulence des attaques punitives. La proximité des sources pétrolières peut aussi expliquer la forte réactivité et l'ampleur des actions coercitives. Cependant, la préemption présente l'inconvénient de laisser se développer les missiles balistiques et les armes de destruction massive.

En décembre 1993, la politique américaine est passée d'une politique de non-prolifération à une politique contre prolifération avec la *Defense Counter Proliferation Directive* mise en place par le secrétaire d'Etat à la Défense Lee Aspin. La faiblesse des dispositifs de prévention et le manque d'efficacité voire les risques de la préemption expliquent cette réorientation de l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) en une défense moins ambitieuse contre les missiles balistiques. Le volet de défense A.B.M. de cette politique comprend la protection du territoire national et la celle des forces américaines déployées sur un théâtre d'opérations. On distingue les deux thèmes chers aux américains que sont l'inviolabilité de la forteresse américaine et la préservation de la liberté d'action à l'extérieur. Les autorités américaines justifient cette nouvelle défense A.B.M. en raison de l'augmentation des risques de tirs intempestifs due à l'instabilité politique des pays « proliférants » et à leur faible niveau technologie qui ne garantit pas la sûreté des armes. Culturellement, il faut aussi prendre en compte la propension américaine à apporter une solution technique aux problèmes posés. Pour les pays européens, la perception de la menace balistique est différente et la lutte contre la prolifération amène donc plutôt à des solutions négociées. Cependant, il est possible de constater un « effet de sillage » chez les alliés les plus inféodés. Ainsi, peut-on constater de noter dans les caractéristiques des futures frégates allemandes et espagnoles une capacité anti missile balistique. La campagne de démonstration du système A.B.M. a débuté au-dessus du Pacifique, montrant à cette occasion que cet océan est américain. Le 3 octobre 1999, missile MINUTEMAN démilitarisé, tiré de la base de Vandenberg en Californie, a été détruit en vol à 225 kilomètres d'altitude par un « missile tueur » (*Exoatmospheric Kill Vehicle* ou E.K.V.), tiré de l'atoll de Kwajalein, appartenant aux îles Marshall. Cet essai concluant a été tempéré par l'échec d'un nouvel essai d'interception réalisé le 19 janvier 2000. Cet échec, démontrant la difficulté technique à réaliser un système de défense parfaitement fiable, contribue à renforcer le sentiment d'invulnérabilité du missile balistique, donnant de ce fait raison aux tenants de la géopolitique de la terreur.

#### 4.1.2. - Russie

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, sous l'impulsion de Korolev, les Russes furent les précurseurs dans le développement des lanceurs. Dans ce domaine, ils prennent rapidement de l'avance sur les Américains qui ne commencent réellement qu'en 1950 le développement de leurs fusées. Jusqu'en 1965, les fusées américaines restèrent inférieures en taille et en puissance aux fusées russes. A cette date, les Russes étaient capables de mettre en orbite une masse de douze tonnes. Pour mesurer la rapidité des progrès réalisés, il faut se rappeler que SPOUTNIK lancé en octobre 1957 pesait 84 kilogrammes.

Dès 1961, avec la deuxième génération des missiles balistiques russes, l'Union Soviétique est en mesure de frapper le continent américain depuis son territoire. L'avance technique acquise dans les années cinquante lui permet de revendiquer une parité absolue avec les Etats-Unis. Fort de l'avantage que lui procure sa force de frappe, Nikita Khrouchtchev, farouche partisan du « tout nucléaire », se lance entre 1961 et 1963 dans une diplomatie offensive. Le point culmi-

nant de cette politique est la crise des missiles de Cuba qui concrétise le sentiment de puissance et de supériorité que possèdent à cette époque les dirigeants soviétiques. La sanctuarisation du sol cubain incite les Soviétiques à porter leurs efforts sur le développement des missiles balistiques intercontinentaux et des sous-marins lanceurs d'engins. Le retour à la fin des années soixante aux notions d'équilibre et de parité ouvre une période de compétition entre les deux géants. Les missiles balistiques et leurs têtes nucléaires sont alors la vitrine de l'arsenal stratégique soviétique.

La protection du territoire national est rapidement prise en compte. A mesure que l'Union soviétique développe ses capacités balistiques, elle prend conscience de sa propre vulnérabilité et construit dès 1950 un premier système de défense A.B.M. Déployé autour de Stalingrad, Moscou étant estimée hors de portée, le réseau GRIFFON est démantelé en 1962 sans avoir été opérationnel. Cependant, ce dispositif a contribué, par son existence, à conforter le sentiment de supériorité de Khrouchtchev<sup>26</sup>. Un second système, articulé autour des missiles GALOSH, est alors mis en place pour protéger Moscou.

La décomposition de l'espace géopolitique russe a pu se mesurer à travers l'évolution des forces balistiques qui étaient déployées dans les républiques slaves d'Ukraine, de Biélorussie et de Moldavie et de la république d'Asie Centrale du Kazakhstan (systèmes SS-19 et SS-24). Ces quatre républiques ont démantelé ou redonné à la Russie les missiles balistiques intercontinentaux, parfois après de longues négociations comme en Ukraine, montrant les réticences russes à se séparer de ses « pays satellites ». Les missiles balistiques et les têtes nucléaires associées ont servi à ces pays pour négocier leur intégrité et leur sécurité. Les républiques slaves et le Kazakhstan ont néanmoins conservé les missiles à courte portée de type SCUD qui étaient stationnés sur leur territoire.

En dépit des difficultés que connaît la Russie, la force balistique conserve une haute valeur opérationnelle. L'inventaire est toujours impressionnant. En janvier 1999, il comportait 3590 missiles intercontinentaux et plus de 2400 missiles embarqués sur sous-marins<sup>27</sup>. Elle reste un des attributs de puissance qui lui permet de maintenir sa crédibilité internationale. Ainsi, le Premier ministre Vladimir Poutine a assisté le 15 décembre 1999 au tir réussi d'un missile intercontinental SS-27 TOPOL-M, quelques jours après la mise en service d'une nouvelle unité de silos dans la région de Saratov, au sud-est de Moscou.

Pour conclure, en matière de prolifération balistique, la Russie est, depuis les années soixante, un incontournable pays exportateur de missiles balistiques. Aujourd'hui, bien que la Russie ait adhéré au régime de contrôle MTCR en 1995, elle continue à vendre ses missiles qui restent une bonne source de devises et un moyen de perturber l'action hégémonique américaine

#### 4.1.3. - Chine

Dans la pensée chinoise, le monde est une suite de cercles d'influence concentriques centrés sur la Chine, l'empire du Milieu. Cette représentation s'identifie parfaitement avec les périmètres définis par la portée des missiles balistiques.

Trois raisons ont poussé la Chine à se doter de missiles balistiques :

- ✓ la menace des missiles intercontinentaux américains,
- ✓ l'opposition en Russie sur sa frontière septentrionale,
- ✓ l'émergence d'un voisin méridional ambitieux, l'Inde.

En maintenant à distance l'influence des Grands, la Chine peut se consacrer à ses projets géopolitiques régionaux. Le retour de Taiwan dans son giron, la rivalité indienne, la puissance éco-

---

<sup>26</sup> Jean-Christophe Romer, « La pensée stratégique russe au XX<sup>ème</sup> siècle », *Economica*, 1997, p. 55.

<sup>27</sup> ICBM : 1800 SS-18, 960 SS-19, 100 SS-24 (silo), 360 SS-24 (rail), 360 SS-25, 10 SS-27 (silo)  
SLBM : 152 SS-N-8, 624 SS-N-18, 1200 SS-N-20, 448 SS-N-23 –sources Arms Control Today, US and Soviet/Russian Strategic Nuclear Forces, mars 1999.

nomique japonaise et la présence américaine en Corée du Sud sont au centre de ses préoccupations. La Chine, en quête de source d'énergie pour supporter son développement économique, lorgne vers les pays de l'Asie Centrale et la mer de Chine Méridionale. « Pékin analyse la nouvelle situation stratégique mondiale comme une nouvelle période des Royaumes combattants. Dans l'Antiquité, la période des Royaumes combattants avait permis au Royaume de Qing d'imposer sa domination sur l'ensemble du monde chinois. »<sup>28</sup>.

a) Les missiles<sup>29 30</sup>

Les fusées spatiales LONGUE MARCHE ont beaucoup de similitudes avec les missiles balistiques intercontinentaux. La Chine a toujours travaillé activement pour développer les technologies duales. Par exemple, le DONG FENG<sup>31</sup>-4 (CSS-3 dans la terminologie OTAN), missile balistique de portée intermédiaire (IRBM), a donné naissance à la fusée spatiale LONGUE MARCHE-1 (MM-1 ou CZ-1) qui a lancé en 1970 le premier satellite chinois. Le DONG FENG-5 (CSS-4), missile balistique intercontinental (ICBM), a été adapté pour constituer la famille des lanceurs spatiaux LONGUE MARCHE-2 (LM-2 ou CZ-2). Les programmes de missiles balistiques et de fusées spatiales sont menés de front. Les missiles actuellement en développement devraient permettre de développer de nouveaux lanceurs. L'ambition spatiale chinoise comprend des vols habités et des moyens de surveillance spatiale qui seront capables de fournir les informations nécessaires à la désignation des cibles.

La Chine modernise son parc de missiles balistiques qui commencent à vieillir. Le rapport Cox présenté au Congrès américain rapporte le recours systématique à l'espionnage pour obtenir les technologies les plus sophistiquées<sup>32</sup>. Ainsi les Chinois auraient obtenu des informations précises sur les missiles américains PEACEKEEPER et TRIDENT-2D5.

b) la Chine face au sous-continent indien

La Chine peut opposer une panoplie complète à la rivalité indienne. Elle peut atteindre l'Inde avec 38 DF-3A (portée de 2850 km) et 10 DF-4 (portée de 4750 km) qui sont des IRBM. Elle peut aussi couvrir une surface substantielle avec le DF-21 (1800 km) déployé dans le sud-ouest du pays.

Les Chinois répondent aux essais balistiques indiens par le mutisme. Pékin pense cependant qu'il doit intervenir dans l'équilibre de force entre le Pakistan et l'Inde de manière à maintenir la stabilité régionale.

Ainsi, la Chine a fourni aux pakistanais des missiles M-11 (CSS-7) en 1992, contrevenant ainsi aux règles du régime de contrôle des technologies des missiles (MTCR). « L'étroite coopération militaire avec le Pakistan ajoute aux dilemmes auxquels l'Inde se trouve confrontée en matière de sécurité et restreint les capacités de cette dernière à conquérir l'hégémonie de l'Asie du Sud et à s'imposer comme un rival géopolitique de la Chine. »<sup>33</sup>

c) Taiwan et la mer de Chine du Sud

La menace balistique sert la pression continue de Pékin sur Taiwan. La diplomatie du missile exercée en 1995-1996 met en lumière les efforts de modernisation de la force balistique pour faire correspondre la portée et la précision avec les objectifs nationaux. En juillet 1995, la Chine a tiré 6 DF-15 du Fujian à 90 nautiques au nord de Taiwan. En mars 1996, au moment de l'élection de la première élection présidentielle démocratique, la Chine a lancé quatre DF-15 en mer de part et d'autre de l'île. Ces tirs encadrés montrent symboliquement la charge possessive associée à l'île. Un tir à 47 nautiques dans le sud du port de Koashiung et à 30 nautiques au nord de Keelung.

---

<sup>28</sup> Valérie Niquet, « Quand la Chine s'affirmera, l'évolution de la pensée stratégique chinoise », Armée d'aujourd'hui n°219

<sup>29</sup> Ming Zhang, « What threat ? », The bulletin of the Atomic Scientist, septembre / octobre 1999.

<sup>30</sup> Duncan Lennox, « A consistent policy », Jane's Defense Weekly, 11 août 1999.

<sup>31</sup> DONG FENG signifie « Vent d'est ».

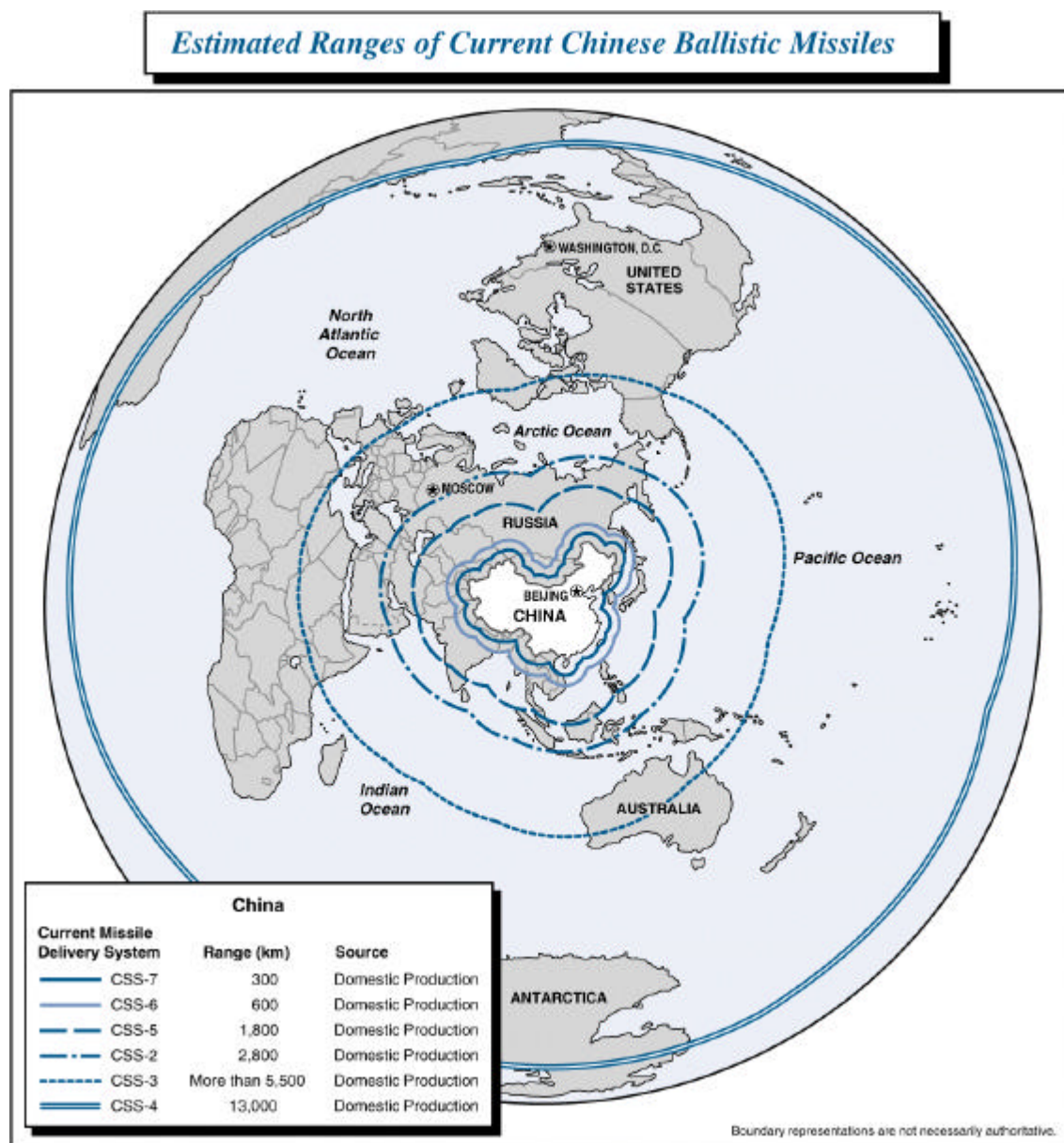
<sup>32</sup> Science & Vie, « le programme nucléaire chinois », février 2000.

<sup>33</sup> Zbigniew Brzezinski, « Le grand échiquier », Bayard éditions, 1997, p. 213.

d) la rivalité sino-américaine

Cette rivalité anime le développement des missiles chinois. La Chine construit deux types de missile balistique intercontinental : les ICBM DF-31 et DF-41 et le SLBM JULANG<sup>34</sup>-2. Leur portée respective serait de l'ordre de 8000, 12000 et 8000 kilomètres. Une vingtaine de DONG FENG-5 (ou CSS-4 dans la terminologie OTAN) est déjà pointée sur le territoire américain ; ces missiles seraient conservés sans carburant et sans tête<sup>35</sup>. Le projet de défense anti-balistique américain ne peut qu'inciter la Chine à renforcer sa force balistique. La Chine modernise d'ailleurs son parc de missiles balistiques, les améliorations concernent le développement des têtes multiples (M.I.R.V.) et l'amélioration de la précision du tir. Les Chinois possèdent aussi un embryon de défense A.B.M. ; trois batteries de missiles russes SA-10B sont déployées autour de Pékin avec un radar donnant l'alerte avancée.

Carte 2 : portées des missiles balistiques chinois



D'un point de vue géopolitique, la Chine accepte l'axe Japon - Etats-Unis mais refuse l'endiguement incluant Taiwan et la Corée du Sud. Les missiles balistiques intercontinentaux

<sup>34</sup> JULANG signifie « Vague géante »

<sup>35</sup> Robert Walpole, « Rapport 1998 sur la menace des missiles balistiques », Carnegie Endowment for International Peace, actes du colloque sur la prolifération, vol 1. N° 13, 28 septembre 1998.

exercer une force non négligeable dans le bras de fer entre la Chine et les Etats-Unis. Ainsi, le Lieutenant Général Xi Ong Guang Kai, porte-parole du gouvernement chinois en 1996 au moment de la crise taiwanaise, demandait au plus fort de la crise taiwanaise si les dirigeants américains voulaient échanger Los Angeles contre Taipei<sup>36</sup>.

Pour conclure, la Chine est un pays « proliférateur ». L'axe Pékin – Islamabad - Téhéran est particulièrement développé. Il peut être perçu sous trois aspects : l'opposition commune à l'Occident, la crainte suscitée par l'Inde et la lutte contre les influences turque et russe en Asie Centrale. La Chine entretient aussi des liens étroits avec la Corée du Nord. Comme le souligne M. Brzezinski, « la Chine s'accommode de la division de la Corée et ne manquera pas d'encourager le maintien du régime nord-coréen. »<sup>37</sup> Les échanges dans le domaine balistique en sont l'illustration.

## 4.2. - Les pays émergents

La plupart des missiles développés dans les puissances émergentes ont pour base le missile soviétique SCUD. Le SCUD est l'héritier direct des fameuses fusées allemandes V-2. Entré en service en 1962, il est exporté vers une douzaine de pays du bloc de l'Est ou alliés de Moscou : Afghanistan, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Egypte, République Démocratique Allemande, Hongrie, Iran, Irak, Corée du Nord, Libye, Pologne, Roumanie, Syrie, VietNam et Yémen. Parmi eux, l'Egypte, la Corée du Nord, l'Irak et l'Iran ont acheté des chaînes de production.<sup>38</sup> C'est à partir de ces capacités de production que sont développés, avec ou sans aide extérieure, les missiles dérivés de la famille SCUD.

Les Etats qui possèdent des missiles balistiques ont quelques traits caractéristiques communs. Ils sont en proie à une instabilité intérieure chronique, sont déchirés par des divisions internes ou entretiennent de profondes fractures culturelles, religieuses ou idéologiques. Ils connaissent des problèmes frontaliers. Plusieurs de ces états sont aux mains d'un pouvoir fort, faisant parfois fi des règles du droit international. La prolifération balistique dans ces pays va de pair avec la prolifération des armes chimiques et bactériologiques qui sont plus facilement accessibles que les armes nucléaires.

Vestige de la confrontation entre le bloc occidental et le camp communiste, la ligne de fracture sur laquelle se situent les principaux détenteurs de missiles balistiques reflète les soubresauts du nouvel ordre mondial.

### 4.2.1. - Inde

Les raisons du développement des missiles balistiques touchent à la fois à un besoin de valorisation aussi bien et à une nécessité sécuritaire.

#### a) la fierté indienne

L'Inde accepte mal de n'être considérée que comme une nation secondaire alors qu'elle représente un sixième de l'humanité, qu'elle dispose de la quatrième armée du monde et que son économie est potentiellement puissante. Le développement du programme balistique mené conjointement avec celui de l'arme nucléaire restaure la fierté nationale, l'ensemble de la nation toutes castes et partis politiques confondus. D'ailleurs, pour donner un fort retentissement médiatique, les Indiens programment les tirs d'essai le jour de leur fête nationale. Cette fierté prend racine dans le mythe hindou qui est gravé dans l'inconscient collectif des indiens. Le missile moderne serait pour certains idéologues la traduction de l'arme divine (*Aryan astra*). Dans le Mahabharata, épopée indienne, on trouve l'usage de « missiles » dans la bataille de Kurukshetra. Les lois de la guerre n'autorisent leur emploi que dans les plus graves urgences et seulement contre des adversaires possédant ces armes. *Agneyaastra* (missile feu), *Varunaastra* (missile

<sup>36</sup> Frances Hartwell, « Chinese views on Theater and National Ballistic Defense », ACA, juillet 1999.

<sup>37</sup> Zbigniew Brzezinski, *opt.cit.*, p. 214.

<sup>38</sup> William C Potter et Adam Stulberg, « The soviet Union and the Spread of Ballistic Missiles », Survival, novembre décembre 1990, p543

pluie), *Sarpastra* (missile serpent), *Garudastra* (missile faucon) sont utilisés dans la bataille de Kurukshetra. Chaque missile possède son opposé : par exemple, si le missile feu est lancé, il sera opposé au missile pluie. Le seul missile qui ne peut pas être annihilé est le *Bhramastra* ou missile du Dieu Brahmâ. Pour les Indiens, cette arme absolue serait donc le missile. Le développement de la force balistique nucléaire puise donc ses racines dans la mythologie indienne.

#### b) le spectre de l'encerclement

L'Inde est hantée par le spectre de l'encerclement de son septentrion. La Chine est une source d'inquiétudes permanentes pour l'Inde. L'instance indienne à défier le voisin chinois est patente. Destiné à rendre crédible la menace nucléaire contre la Chine, les caractéristiques des missiles à moyenne portée que développent les Indiens leur permettraient d'atteindre Pékin et éventuellement Shanghai. La construction de la force de dissuasion indienne est donc un élément susceptible de remettre en cause les mesures de confiance instaurées entre New Delhi et Pékin. Ces accords, visant à atténuer les incessantes disputes frontalières en particulier sur la « ligne Mac Mahon » avaient conduit la Chine à renoncer au milieu des années quatre-vingt-dix à développer le missile DONG FENG 25 (1700 km de portée) particulièrement adapté au ciblage des grandes villes indiennes. La Chine ne réagit pas pour l'instant à cette montée en puissance indienne préférant se consacrer au développement des missiles balistiques intercontinentaux afin de rivaliser dans ce domaine avec les Etats-Unis et la Russie.

Cependant, l'évolution du rapport de force avec les Chinois affecte le bras de fer entre New Delhi et Islamabad. Les missiles balistiques indiens couvrent la totalité du territoire pakistanais. En conséquence, le programme balistique indien a pour effet de renforcer l'« effet miroir » pakistanais. Ainsi, ces derniers ont justifié les lancements de leurs missiles GHOURI et SHAHEEN par la nécessité de maintenir l'équilibre de force avec l'Inde. Il a aussi pour conséquence de stimuler les Chinois dans la production de missiles, qui renforcent les forces balistiques le long de la frontière tibétaine. New Delhi a ainsi lancé une course aux armements dans le sous-continent. Cette course illustre les tiraillements de l'Inde tenaillée entre le défi pakistanais qui la menace au Cachemire et sa rivalité avec la Chine pour la suprématie régionale. Les Indiens ont le sentiment que les Etats-Unis et la communauté internationale font peu d'effort pour arrêter le développement clandestin des programmes nucléaires et balistiques pakistanais et qu'ils dénoncent faiblement les échanges technologiques entre la Chine et le Pakistan. Cette perception développe un sentiment d'isolement international et renforce l'idée de l'encerclement.

#### c) les missiles

Le programme de recherche spatial indien débute dans les années soixante-dix. Il aboutit dans un premier temps à la construction de lanceurs aptes à placer des satellites sur des orbites polaires. A l'instar des armes nucléaires qui eut pour base le développement pacifique de l'énergie nucléaire, le programme civil va servir de référence au développement des missiles balistiques indiens. Le programme de construction de missile débute en 1983 avec la construction du missile balistique à courte portée PRITHVI. Le PRITHVI est le premier missile balistique indien opérationnel<sup>39</sup>. Missile à courte portée (SRBM), sa vocation d'emploi est essentiellement tactique. Il est donc déployé sur la frontière face au Pakistan. Cependant, en annonçant qu'« aucune partie du Pakistan n'est hors de portée du rayon d'action du PRITHVI », le ministre indien de la défense, M. George Fernandes, conférait un rôle stratégique à ce missile et lançait un défi au Pakistan placé dans une situation géographique moins avantageuse.

Le PRITHVI est capable d'emporter une charge nucléaire mais est officiellement équipé d'une charge conventionnelle. Les Indiens ont développé trois variantes de ce missile. Le SS-150 km et le SS-350 km, actuellement en développement, sont en service dans l'armée de terre. Ils emportent une charge d'une tonne. La troisième version, le SS-250 km, emporte une charge de cinq cents kilogrammes. Elle appartient à l'armée de l'air indienne. Ce missile est inspiré de la technologie russe. En effet, il dérive directement du missile sol-air SA2. Sa mise au point au centre

---

<sup>39</sup> Mohammed Ahmedullah, « PRITHVI and beyond, India's ballistic missile programmes », Military technology, avril 1999.

d'essai de Chandipur-sur-mer a duré plus de dix ans et la validation opérationnelle a fait l'objet de vingt-cinq tirs d'essai.

L'Inde a développé par la suite les missiles à portée intermédiaire AGNI 1 et 2. Dans la mythologie védique, AGNI est le Dieu du feu. Le premier étage du missile AGNI est quasiment la copie du lanceur spatial développé à partir de 1979 par l'organisation de recherche spatiale indienne (ISRO : *Indian Space Research Organisation*). Dans les années quatre-vingt, les Etats-Unis avaient apporté leur aide à l'Inde pour développer ce lanceur spatial. Le second étage est basé sur la technologie du missile PRITHVI. Après trois vols de démonstration réussis en 1989 et 1994 (deux tirs), le programme fut ralenti pour n'être officiellement relancé qu'en avril 1997 peu de temps avant que le Pakistan ne teste le missile HATF 3. Conjuguée à la montée en puissance de la Chine, cette coopération sino-pakistanaise a vivement inquiété les dirigeants indiens. Ils ont ainsi relancé avec vigueur le programme AGNI qui leur assure de couvrir l'ensemble du territoire pakistanais et des parties importantes de la république populaire de Chine. Le missile est apparu en public à New Delhi le 26 janvier 1999 à l'occasion du défilé militaire de la fête nationale de la République indienne. Les essais conduits avec succès mi-avril 1999 ont permis aux autorités indiennes de déclarer le système « opérationnellement » prêt. L'AGNI a parcouru une trajectoire de deux mille kilomètres. Mais sa portée opérationnelle est de deux mille cinq cents kilomètres pour une charge annoncée de mille kilogrammes. Les AGNI viennent en complément des douze PRITHVI et sont donc stockés à Jullundur (Jalandhar) dans le Penjab à proximité de la frontière avec le Pakistan. La charge dont ils sont munis ne serait pas nucléaire et ils ne seraient pas disposés pour un tir immédiat. Les versions suivantes AGNI 3 et AGNI 4 sont prévues pour atteindre les portées respectives de trois mille sept cents kilomètres et de 4000 à 5000 kilomètres. Après les derniers essais nucléaires, l'Inde a lancé une deuxième phase de développement du missile avec l'ambitieux projet d'atteindre une portée de huit mille kilomètres. Un autre projet existe pour convertir la fusée de lancement des satellites géostationnaires en un missile intercontinental. Ce lanceur à deux étages pourrait donner naissance au plus grand missile intercontinental à combustible solide, capable d'emporter une charge double de celle des lanceurs américains et russes, soit deux tonnes à six mille kilomètres. Ce projet, qui porte le nom de SURYA (soleil), n'avait pu voir jour quelques années auparavant. En 1995, le Pakistan dénonçait le développement de ce missile. Les Etats-Unis, faisant pression pour que les Russes n'apportent pas leur soutien, avaient interrompu la tentative. Aujourd'hui Moscou est disposé à livrer la technologie des moteurs cryogéniques à l'horizon 2010.

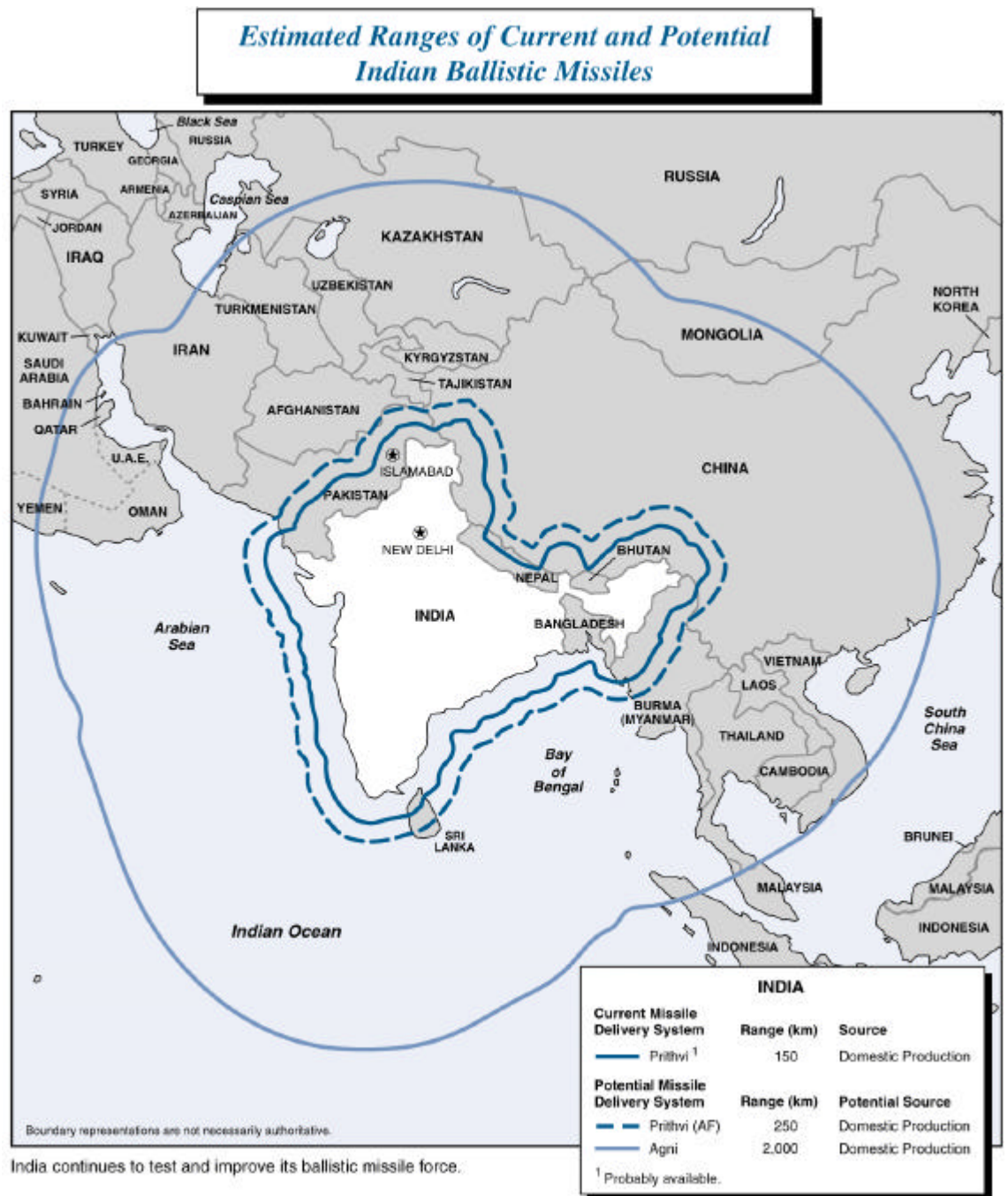
L'Inde poursuit un programme de développement d'un missile balistique à courte portée destiné à sa marine<sup>40</sup>. Initialement prévu pour constituer des batteries côtières, ce missile est aussi prévu dans une version embarquée. Ce fait souligne l'orientation résolue de l'Inde vers la mer. Ce programme est baptisé du nom de DANUSH, mais les auteurs spécialisés l'appellent aussi PRITHVI 3 puisque le programme est un développement de cette famille de missiles. Un tir d'essai, qui aurait pu être réalisé lors de la fête nationale le 26 janvier 1999, a été différé pour des raisons techniques. Cependant, l'Inde est prête à équiper cinq ou six de ses navires. De plus, la Russie apporterait son soutien technique pour aider l'Inde à développer des missiles capables d'être lancés depuis un sous-marin en immersion. Cette coopération s'inscrit dans le prolongement des prêts de sous-marins nucléaires russes à la marine indienne pour acquérir la maîtrise de la propulsion atomique. A terme, l'objectif indien est de rivaliser avec la marine chinoise qui possède déjà un sous-marin nucléaire lanceur d'engins. L'Inde équilibrerait ainsi ses forces avec celles de la Chine.

In fine, l'Inde progresse en matière de défense anti-balistique. Le programme A.B.M., qui est baptisé AKASH (air), n'a pas donné de résultats opérationnels probants en quinze années de développement. Aujourd'hui, le programme progresse à bon train grâce à l'aide des russes et des israéliens. Il est orienté face à la menace pakistanaise. Les pourparlers avec les Russes conduits depuis 1995 se sont traduits en 1999 par l'accord russe de fournir le système de missiles anti-aérien des types TOPOL S-300V et P. Ces missiles russes seraient couplés à un radar israélien.

---

<sup>40</sup> Andrew Koch, « South asian rivals keep test score even », *Jane's intelligence review*, août 1999.

Carte 3 : portées des missiles balistiques indiens



#### 4.2.2. - Pakistan

Le programme balistique pakistanais illustre le cycle géopolitique qui débute au début des années 1990 avec le démembrement de l'Union Soviétique en Asie centrale. Ce cycle est marqué par l'orientation septentrionale de la politique pakistanaise. Le développement des capacités balistiques montre clairement :

- ✓ le désir hégémonique du Pakistan qui doit s'affirmer face à des voisins puissants (Iran, Inde, Chine) pour montrer ses atouts particulièrement à l'égard des pays enclavés d'Asie centrale,
- ✓ la rivalité exacerbée avec l'Inde,
- ✓ l'axe de coopération avec la Chine perpétuant une solide amitié tissée contre le rival indien.

a) la rivalité avec l'Inde

Historiquement, le programme balistique pakistanais s'inscrit dans le prolongement du programme nucléaire qui débute en 1972 après le traumatisme de la partition de 1971. Les missiles permettent de contrebalancer une infériorité de l'ordre de bataille conventionnel face à l'adversaire indien. La montée en puissance militaire indienne a stimulé le développement des programmes de missiles balistiques. L'inquiétude d'Islamabad s'est particulièrement renforcée à l'issue de la réussite des tirs d'essai de missiles AGNI et PRITHVI qui sont vus comme des missiles « anti-pakistanaï ». L'éloignement des villes indiennes par rapport à la frontière pakistanaï oblige le Pakistan à fournir un effort plus important pour améliorer la portée de ses vecteurs. En revanche, cet effort est moins conséquent côté indien car les principales villes pakistanaïes sont relativement proches de la frontière indo-pakistanaïe.

Le programme de développement de missiles balistiques pakistanais semblent actuellement aussi lié à des considérations de politiques intérieures et de rivalités internes que par une nécessité stratégique<sup>41</sup>. En effet, il existe une compétition entre deux ingénieurs qui développent chacun un programme de missile balistique. Les analystes expliquent les essais simultanés du SHAHEEN 1 et du GHAURI 2 par cette rivalité. La lutte d'influence entre les deux programmes a pour effet de diffuser des informations classées secrètes. Cependant, il faut tempérer cette appréciation car les deux programmes ne peuvent se développer qu'avec un soutien politique fort. En filigrane de cette compétition technologique, qui tend à démontrer les capacités scientifiques supérieures du Pakistan, la recherche de l'équilibre de force avec le voisin et rival indien point. D'une part, avec deux missiles en développement contre un pour l'Inde, le Pakistan donne plus de poids au bras de fer qui l'oppose à son rival. D'autre part, on peut constater que les essais sont différés pour n'être réalisés qu'à la suite d'essais balistiques indiens. Ainsi les essais du missile SHAHEEN 2 ne seront réalisés qu'après l'essai du futur missile indien AGNI 3. En fait, agissant de la sorte, les dirigeants pakistanais peuvent justifier devant la communauté internationale que le développement de sa capacité balistique n'est qu'une obligatoire réponse à l'escalade provoquée par l'Inde. En essayant de faire passer l'Inde pour le « proliférateur » régional, Islamabad espère gagner la cause d'éventuels donateurs. L'aide de la Chine, qui lui a permis d'acheter des missiles et qui contribue à ses efforts de recherche et de développement, permet ainsi au Pakistan de disposer de moyens balistiques capables de mettre en œuvre son arme nucléaire. Cette position attentiste et apparemment purement réactive vise aussi à essayer d'attirer les sanctions internationales sur l'Inde. Elle permet alors au Pakistan, placé en position de victime obligée, de mieux défendre sa cause dans la question du Cachemire. Ces raisons politiques expliquent la poursuite du développement des programmes de missiles à portée moyenne. Elles dépassent les besoins militaires et stratégiques.

b) les missiles

Le programme des missiles HATF 1 débute dès 1965 avec l'aide de la France qui aurait fourni au Pakistan les moyens de développer le moteur de la fusée puisqu'il s'agirait d'une copie du moteur français Stromboli SW. Le programme des missiles HATF 2 est lancé au milieu des années 1980 pour contrer les PRITHVI indiens. Ces missiles seront construits avec l'assistance chinoise. Les HATF 1 et 2 sont des missiles à courtes portées (respectivement 80 et 300 kilomètres pour une charge de 500 kilogrammes). Au total, le Pakistan en a construit dix-huit.

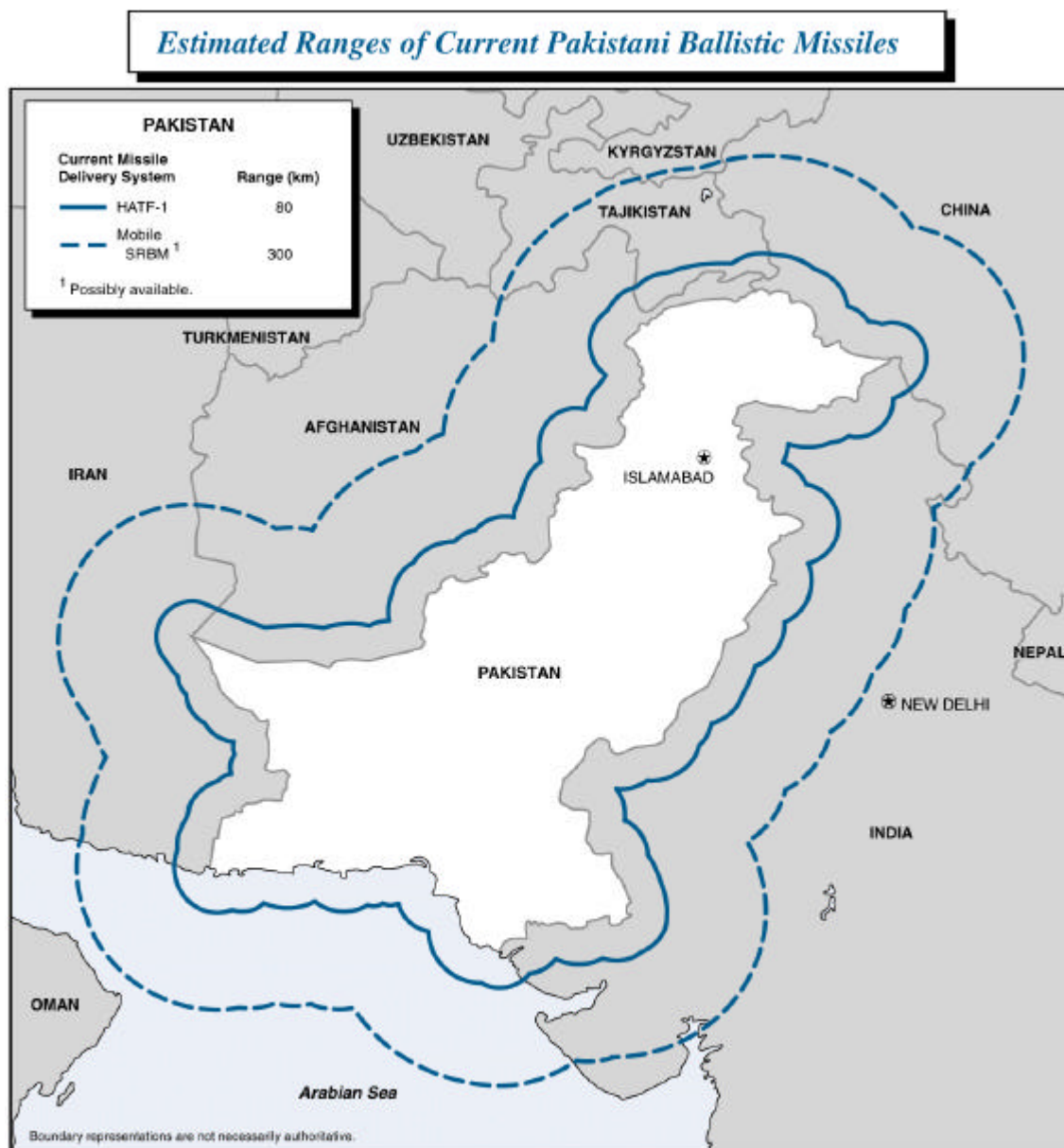
Pour répondre à l'augmentation de la portée des missiles indiens, les Pakistanais ont acheté à la République populaire de Chine son missile M-11. Le M-11 est capable d'emporter une charge de huit cents cinquante kilogrammes à deux cent quatre-vingt kilomètres. Cette charge peut être nucléaire. Trente missiles M-11 sont entreposés à la base aérienne de Sargodha, à l'ouest du Lahore, à proximité de la frontière indienne, depuis 1992.

Testé en 1997, après le déploiement des PRITHVI sur la frontière, le missile HATF 3 est conçu pour emporter une charge de 500 kilogrammes à 600 kilomètres de portée. Ce programme est ancien et apparemment abandonné.

---

<sup>41</sup> Ben Sheppard, « South Asia nears nuclear boiling point », Jane's intelligence review, avril 1999.

Carte 4 : portées des missiles balistiques pakistanais



Pakistan has received Chinese technology and other assistance for its ballistic missile program.

Le missile HATF 3 a servi de base pour le développement des missiles SHAHEEN (HATF 4). Ce missile a été testé le 15 avril 1999, quelques jours après le tir d'essai du missile indien AGNI 2. Il a été lancé d'une base navale située à proximité de Karachi et a atteint son objectif près de Jiwani dans le Balouchistan. Cette restriction spatiale, induite par les limites terrestres du territoire pakistanais, a limité son vol à six cents kilomètres mais les autorités pakistanaises le décrivent avec une portée supérieure, égale à 750 kilomètres pour une charge de 1000 kilogrammes. Officiellement, le SHAHEEN est un missile purement national. Il semblerait cependant qu'il soit très inspiré de la technologie du missile M-9 chinois que les Pakistanais possèdent depuis 1991. Une seconde version, le SHAHEEN 2, serait dotée de deux étages. Ce missile est le concurrent des missiles de la famille GHAURI. En effet, le programme SHAHEEN conduit par l'organisme de recherche de la commission à l'énergie atomique dirigé par le Dr Samar Mubarak Mund utilise une poudre solide tandis que le programme GHAURI du Dr Khan persiste dans la filière des missiles à ergol liquide.

Le missile HATF 5 ou GHAURI 1 a été tiré, pour la première fois, le 6 avril 1998. Il peut lancer une tête nucléaire à mille cinq cents kilomètres. Le GHAURI 1, classé dans la catégorie des missiles à moyenne portée (MRBM), permet au Pakistan d'atteindre des objectifs en Inde jus-

qu'à Calcutta. L'analyste expert David Wright a annoncé, en mai 1998, que le missile pouvait être issu du NO DONG coréen. Mais la charge et la portée étant moindres, la technologie complète n'a vraisemblablement pas été importée. La Chine a certainement apporté son aide pour la technologie de guidage.

Le GHAURI 2, testé le 14 avril 1999, semble être une version améliorée du GHAURI 1. Ce tir d'essai s'est déroulé à partir de Tila Jogian près de Jheleum jusqu'à Jiwani dans le Baloutchistan. Le tir est réduit à cause de la limitation de l'espace pakistanais. Sa portée est estimée à deux milles kilomètres pour une charge d'une tonne. Elle lui permet d'atteindre n'importe quelle cible en Inde. Cette arme met aussi le Pakistan à portée du Golfe arabo-persique et de l'Arabie Saoudite. Le choix du nom n'est pas anodin et dénote la lutte qui oppose les Pakistanais aux indiens. En effet, en 1192, le musulman Muhammad Ghori soumit l'Inde du Nord après sa victoire sur l'armée rajpote de PRITHVI Raj.

Au total, le Pakistan a relevé le défi que lui impose l'Inde. Progressivement, la portée de ses missiles s'accroît pour mettre en portée la totalité du territoire indien. De telles portées lui imposeront d'ailleurs en raison de l'exiguïté de son territoire de réaliser ses futurs essais vers la mer. A la différence de l'Inde qui possède une base scientifique et industrielle solide et un programme spatial, le Pakistan ne possède pas des moyens très développés et il a besoin de la coopération de la Corée du Nord et de la Chine. Cette nouvelle orientation conduit le Pakistan à s'échapper de plus en plus de la sphère d'influence américaine.

#### 4.2.3. - Corée du Nord

Pendant de nombreuses années, les Nord-coréens ont développé leur force balistique à partir des missiles de type SCUD-B et leurs dérivés : le SCUD-C de portée double (600 kilomètres) et le NO DONG de 1000 à 1300 kilomètres de portée. La Corée du Sud et le Japon sont sous cette menace. Selon les analystes, les missiles sont destinés à couper toute aide américaine à la Corée du Sud en cas de conflit dans la péninsule soit en interdisant l'accès aux plates formes aéroportuaires ou portuaires, soit en empêchant l'utilisation du Japon comme base arrière.

a) un pays versatile

La Corée du Nord est dirigée par Kim-Jong-Il, fils du despote Kim-Il-Sung, qui lui impose l'un des derniers régimes staliniens de la planète. L'armée est la seule force organisée d'un pays en pleine déroute économique. La Corée du Nord exerce aujourd'hui une menace sérieuse pour la sécurité en Asie.

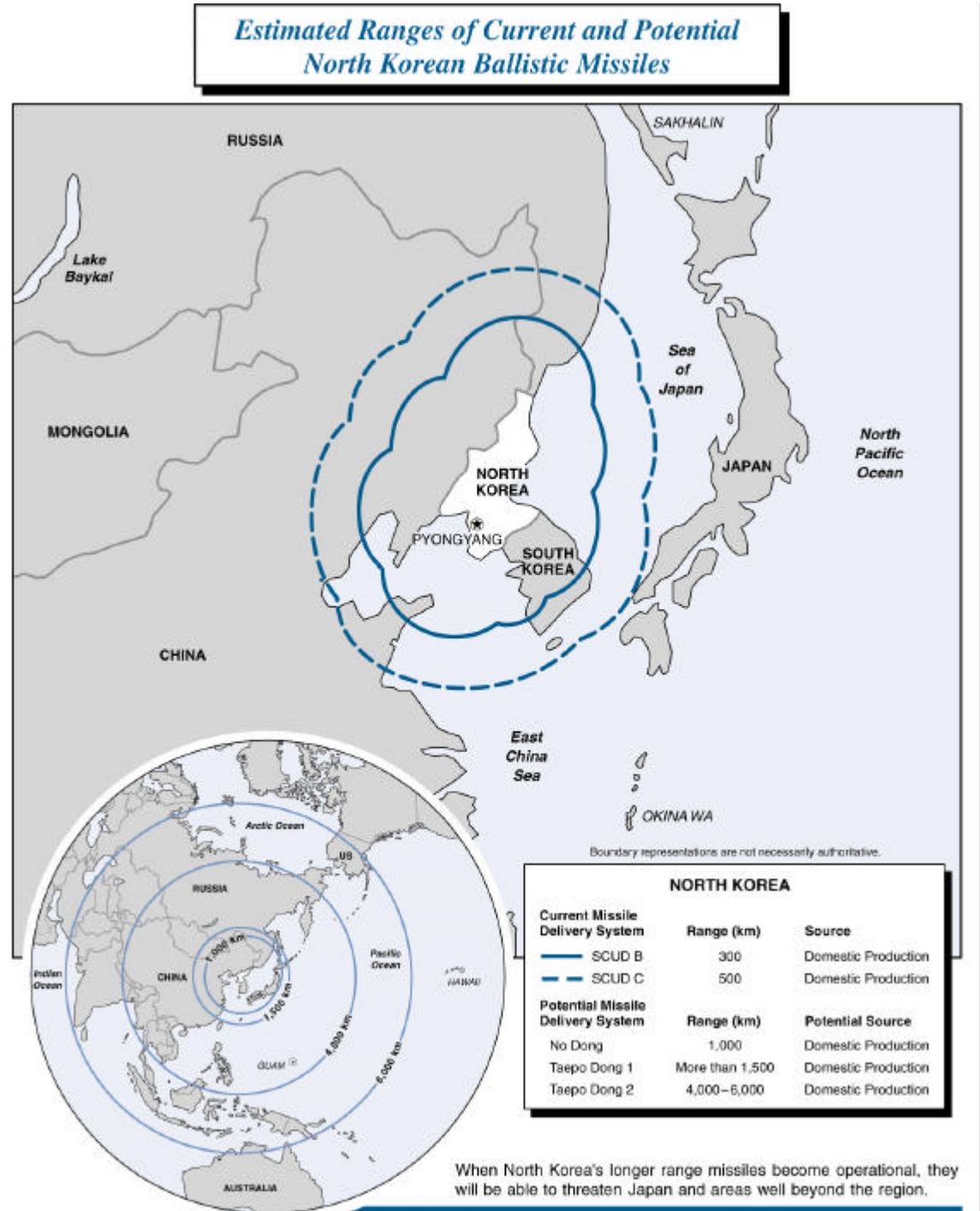
Les signes de dangers sont nombreux : incursions répétées sur le territoire sud-coréen, les tirs de missiles et la poursuite en secret d'un programme nucléaire. Les analystes américains estiment que la Corée du Nord est capable de mettre au point et construire des missiles balistiques intercontinentaux au cours de la prochaine décennie<sup>42</sup>. La menace est rendue crédible par les lancements expérimentaux. L'essai mené en août 1998 a montré l'aptitude des chercheurs et industriels nord-coréens à maîtriser les étapes de la séparation des étages (deux étages d'un TAEPO DONG-1 et un troisième étage d'origine inconnue). Ce tir était destiné à mettre en orbite le satellite KWANGMYONGSONG n°1 (« étoile brillante »). Quel que soit le résultat technique des essais, le succès est politique. En effet, il avive l'inquiétude au Japon et aux Etats-Unis. Cependant, la progression de la menace balistique ne menace pas encore les liens entre les Etats-Unis et ses alliés asiatiques. Elle a plutôt tendance à renforcer leur coopération en matière de défense. Ainsi, les Américains assistent leur allié nippon dans l'élaboration d'un système de défense anti-balistique et Washington devraient proposer à la Corée du Sud son système de défense anti missile de théâtre (TMD). Pour s'opposer à la menace nord-coréenne, la Corée du Sud a adapté le missile de défense aérienne américain NIKE HERCULES en un missile balistique portant à cent quatre-vingt kilomètres, le HYONMU. Un accord signé en 1979 avec les Etats-Unis restreint à cette distance la portée maximale de ses vecteurs sol-sol. Cependant, face à la menace nord-coréenne, la Corée du Sud est tentée de contourner l'accord soit en achetant

---

<sup>42</sup> Robert Walpole, *opt. cit.*

des missiles sol-air russes S-300 qu'elle transformerait à l'instar du HYONMU en missiles balistiques d'une portée supérieure à 300 km ou en lançant un programme de lanceur spatial à un ou deux étages pouvant servir de base au développement d'un missile balistique de conception purement nationale.

Carte 5 : portées des missiles balistiques nord-coréens



b) le commerce balistique

Le facteur financier est, en seconde approche, prépondérant dans le développement de la capacité balistique en Corée du Nord. D'une part, les missiles et les fusées spatiales sont les rares sources d'exportation rémunératrices. Ses deux principaux clients sont l'Iran et la Syrie. D'autre part, Pyongyang semble résolu à recourir au chantage balistique et nucléaire pour obtenir des assistances financières. Les Nord-coréens ont exigé des Etats-Unis un milliard de dollars par an

sur trois ans pour convertir leur industrie de défense. Un accord avec les Américains a déjà été signé en 1994 qui stipule l'abandon du programme nucléaire et balistique en échange de deux réacteurs à eau pressurisée et de 500 000 tonnes de pétrole. Les travaux, financés par Japon et la Corée du Sud, ont d'ailleurs commencé mais la Corée du Nord n'a de son côté apporté aucune garantie sérieuse.

c) les missiles

Le NO DONG est un missile à courte portée (SRBM) dérivé de la technologie SCUD. Il a une portée de 1300 kilomètres, ce qui lui permettrait d'atteindre la Corée du Sud et le Japon. Le secret de son développement a été bien gardé car son existence n'a été connue que bien après son déploiement opérationnel.

Le TAEPO DONG-1 est un missile à deux étages d'au moins 1500 de portée (MRBM).

Le TAEPO DONG-2, dont la portée attendue est estimée entre 4000 et 6000 kilomètres, serait capable de toucher l'Alaska ou la partie ouest des îles Hawaï. Une version plus légère pourrait atteindre les Etats-Unis au nord-ouest d'un arc allant de Phoenix en Arizona jusqu'à Madison dans le Wisconsin.<sup>43</sup>

Les programmes balistiques sont en plein développement. La Corée du Nord accroît le nombre de ses sites d'essais et de lancement. Elle en possède principalement trois : Hwadaegon à cent kilomètres au sud de Ch'ongjin, Yongo dong (au centre du pays à quatre-vingt au sud de la frontière chinoise), Chiha-ri à cinquante kilomètres au nord de la frontière sud-coréenne.

La Corée du Nord est, avec la Chine, le plus important « proliférateur » de missiles balistiques.

#### 4.2.4. - Iran

L'Iran est un pays qui a « une perception d'un encerclement de plus en plus pressant. »<sup>44</sup> Il est un îlot chiite entouré de pays sunnites. Cinq fois envahi au cours du vingtième siècle, l'Iran vit dans la crainte de sa mort ou celle de son démembrement. A l'est, l'Irak menace son intégrité territoriale et au sud l'Arabie Saoudite chante d'un sunnisme pur et intègre, le Wahhabisme, est un voisin maritime d'autant plus gênant qu'il est un allié fidèle des Etats-Unis, le Grand Satan de la Révolution Islamique de 1979. Ses deux concurrents sont dotés de missiles balistiques. L'Iran a, d'ailleurs, cruellement souffert des attaques des missiles SCUD irakiens en 1988. Le réflexe obsidional irakien est aussi renforcé par une couronne de peuples qui ne partage pas la culture perse, principalement les azéris, les Kurdes, les Arabes, les Baloutches, les Turkmènes. A travers les missiles balistiques, l'Iran affirme sa présence en s'opposant à ses concurrents régionaux majeurs.

a) un désir de puissance

La Révolution de 1979 a projeté sur la scène mondiale la République Islamique. Elle s'est affirmée en défiant les Etats-Unis. En 1985, Ali Akbar Rafsandjani, alors porte-parole du Parlement iranien et bras droit de l'ayatollah Khomeini, cita parmi les objectifs de la république islamique qu'elle serait « une puissance balistique seulement devancée par les superpuissances ». Ainsi, l'Iran poursuit son effort pour se doter de missiles balistiques de portée moyenne puis intermédiaire. Il fait partie des « Etats parias » susceptibles selon les estimations américaines de construire dans un futur proche des missiles de portée intercontinentale, capables de menacer directement le territoire américain. Le programme balistique démontre la volonté iranienne de limiter l'influence étrangère au Moyen-Orient et de faire-valoir ses intérêts en Asie Centrale en se montrant un adversaire à la taille de ses rivaux turc et russe. La coopération avec la Chine et son voisin pakistanais conforte cette volonté hégémonique régionale.

---

<sup>43</sup> Executive summary of the report of the commission to assess the ballistic missile threat to the United States, « Pakistan », § II-C-1, 15 juillet 1998.

<sup>44</sup> François Thual, « Géopolitiques au quotidien », Dunod, p. 93.

b) la production de missiles

L'Iran ne dispose pour l'instant que de missiles balistiques à courte portée destinés à protéger ses frontières. Il s'agit de missiles SCUD à portée rallongée (SCUD-C de portée de 500 km) construits avec l'aide chinoise et nord-coréennes. Au cours de la « guerre des villes » en 1988, il semblerait que l'Iran ait tiré quatorze missiles SCUD-B. Aujourd'hui, les analystes estiment que la République Islamique possède 250 SCUD-B et 170 SCUD-C.

Téhéran fait surtout de gros efforts pour acquérir les moyens de produire sur place des missiles balistiques et des armes de destruction massive. L'Iran possède de bonnes capacités scientifiques et des infrastructures de production aussi sophistiquée que celles de la Corée du Nord. En outre, l'Iran a bénéficié d'une assistance conséquente de la Chine. La République islamique aurait, en particulier, acquis des missiles chinois M-11 et M-9. Les efforts iraniens portent pour l'instant principalement sur le missile de moyenne portée SHAHAB 3 (appelé aussi ZELZAL – tremblement de terre).

c) les missiles

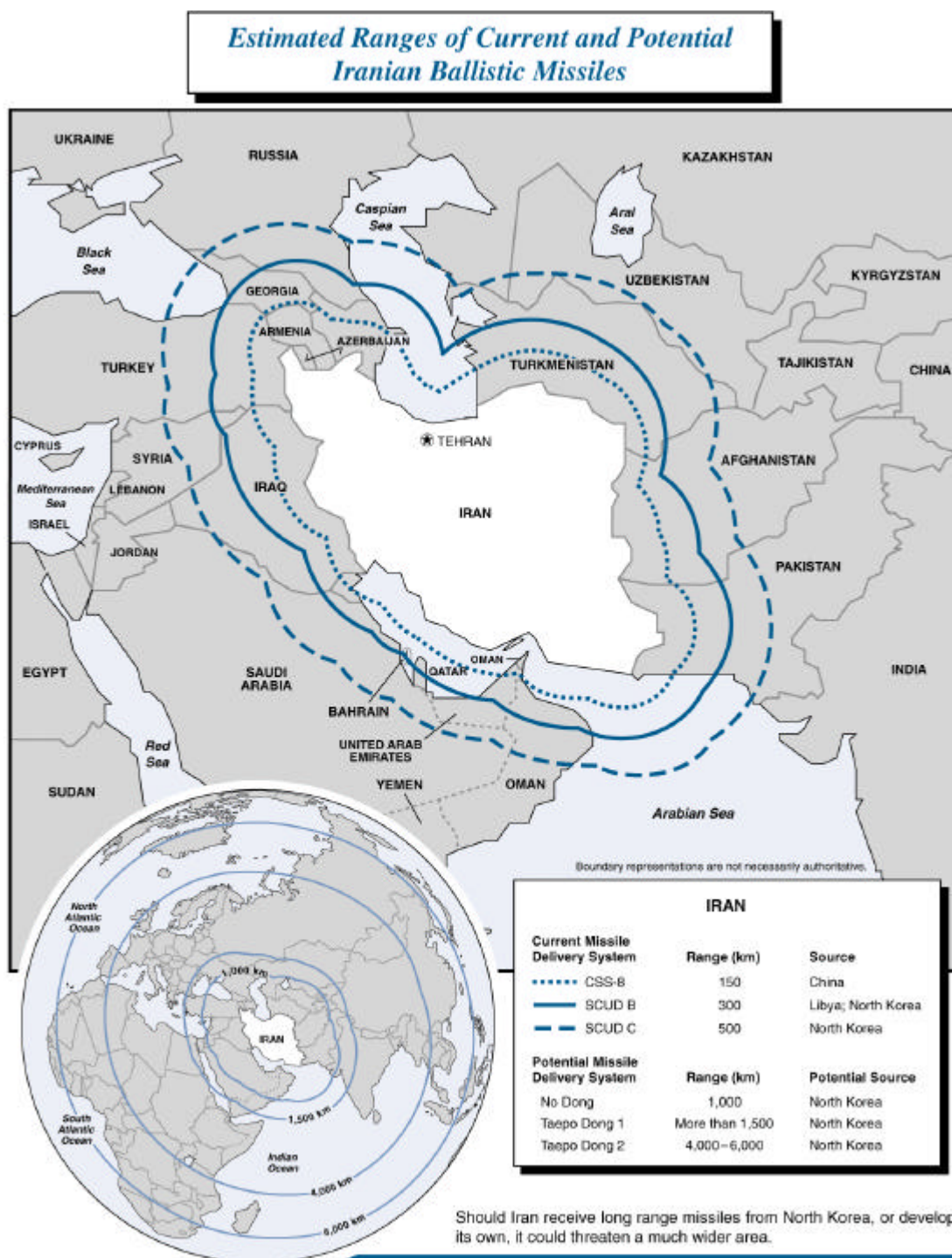
Les intentions déclarées des dirigeants iraniens sont de constituer une force de dissuasion qui n'aurait pas vocation à être utilisée pour une frappe en premier.

Le missile balistique à moyenne portée SHAHAB 3 semble directement inspiré du missile nord-coréen NO DONG 1 qui a une portée d'environ 1300 kilomètres. La proximité de l'essai, réalisé en juillet 1998, avec celui du missile pakistanais GHAURI, effectué en avril 1998, accrédite la thèse d'un accord de coopération tripartite entre Iran, Pakistan et Corée du Sud qui aurait été conclu en 1992. Ce missile risque de modifier l'équilibre des forces au Moyen-Orient donnant la capacité à Téhéran d'atteindre les territoires d'Israël, d'Arabie Saoudite et partiellement celui de la Turquie.

Les programmes SHAHAB 4 (2000 km) et SHAHAB 5 (entre 3500 à 5000 km) visent à donner une allonge supérieure, quasiment intercontinentale, à la force balistique iranienne. En particulier, le SHAHAB 4, qui serait un missile dérivé du missile nord-coréen NO DONG 2, serait capable de toucher le territoire israélien. Percevant directement la menace, les services de renseignement israéliens dénoncent la participation des industriels russes au développement des missiles de portée intermédiaire iraniens. En particulier, ils soupçonnent la Russie de fournir les moteurs RD-214 équipant les missiles SS-2, donnant ainsi à l'Iran d'atteindre les 2000 km de portée. Le SHAHAB 5 devrait aussi bénéficier de cette double assistance nord-coréenne et russe. A ce jour la réussite de ce programme inspiré du TAEPO DONG 2 semblerait hypothétique.

Quand l'Iran aura achevé son objectif, il sera en mesure de menacer le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et l'Asie Centrale et le Sud-Est de l'Europe. Dans sa quête balistique, l'Iran affirme sa volonté d'échapper à l'encerclement en préservant l'intangibilité des frontières. Saddam Hussein au pouvoir, l'Irak reste toujours une menace. Au nord, la Turquie nouant des liens avec Israël accroît la crainte des frappes préemptives qu'annoncent régulièrement les généraux israéliens. Au sud, les pays du Golfe Arabo-persique dépensent des fortunes dans l'achat d'équipement militaire et bénéficient du soutien de la 5<sup>ème</sup> flotte américaine. A l'instar d'Israël, pays qui a aussi fait l'expérience de frappes balistiques, le traumatisme de la guerre des villes de 1988 est un aiguillon au développement des missiles.

Carte 6 : portées de s missiles balistiques iraniens



#### 4.2.5. - Irak

Bien que défait en 1991 par la coalition Occidentale et en dépit d'une économie chancelante sous le poids des sanctions économiques, Saddam Hussein persiste dans ses objectifs d'établir l'Irak comme nation dominante du monde arabe et comme pays phare du Golfe Arabo-Persique. La reprise des programmes balistiques et NBC démontre les velléités hégémoniques de l'autocrate irakien.

Avant la Guerre du Golfe, les Irakiens avaient un intense programme de production de SCUD-B et de ses dérivés, l'AL HUSSEIN et l'AL ABBAS. Leur portée respective de 600 et 900 kilo-

mètres, a pu être réalisée en allégeant la charge militaire emportée et en augmentant la taille des réservoirs de carburant. Saddam Hussein utilisa les missiles SCUD et AL HUSSEIN en 1988 contre l'Irak au cours de l'épisode de la guerre de villes. Le projet AL ABBAS ne fut jamais conduit à son terme.

En 1989, l'Irak a développé et essayé un missile d'une portée de deux milles kilomètres et une fusée de lancement de satellite. Le missile, appelé AL AABED, et la fusée, baptisée TAMOUZ 1, étaient tous les deux constitués d'un premier étage assemblant cinq fusées de type AL AB-BAS, d'un deuxième étage constitué d'un missile AL ABBAS et d'un troisième étage issu d'un missile sol-air russe SA-2. Ce missile était directement inspiré du projet de missile balistique argentin CONDOR qui ne vit jamais jour sous la pression des Etats-Unis.

En 1991, au plus fort de la guerre du Golfe, l'Irak tira contre Israël et l'Arabie Saoudite des missiles de type SCUD et AL HUSSEIN ainsi que des missiles AL HIJARAH dotés de têtes en béton. Ces faits ont marqué d'une empreinte indélébile le conflit, rendant plus perceptible la notion de géopolitique de la terreur. Cependant, ces tirs ne provoquèrent ni le retrait des troupes Occidentales d'Arabie Saoudite, ni l'entrée en guerre d'Israël mais ils déstabilisèrent néanmoins la coalition.

Carte 7 : portées des missiles balistiques irakiens avant la Guerre du Golfe



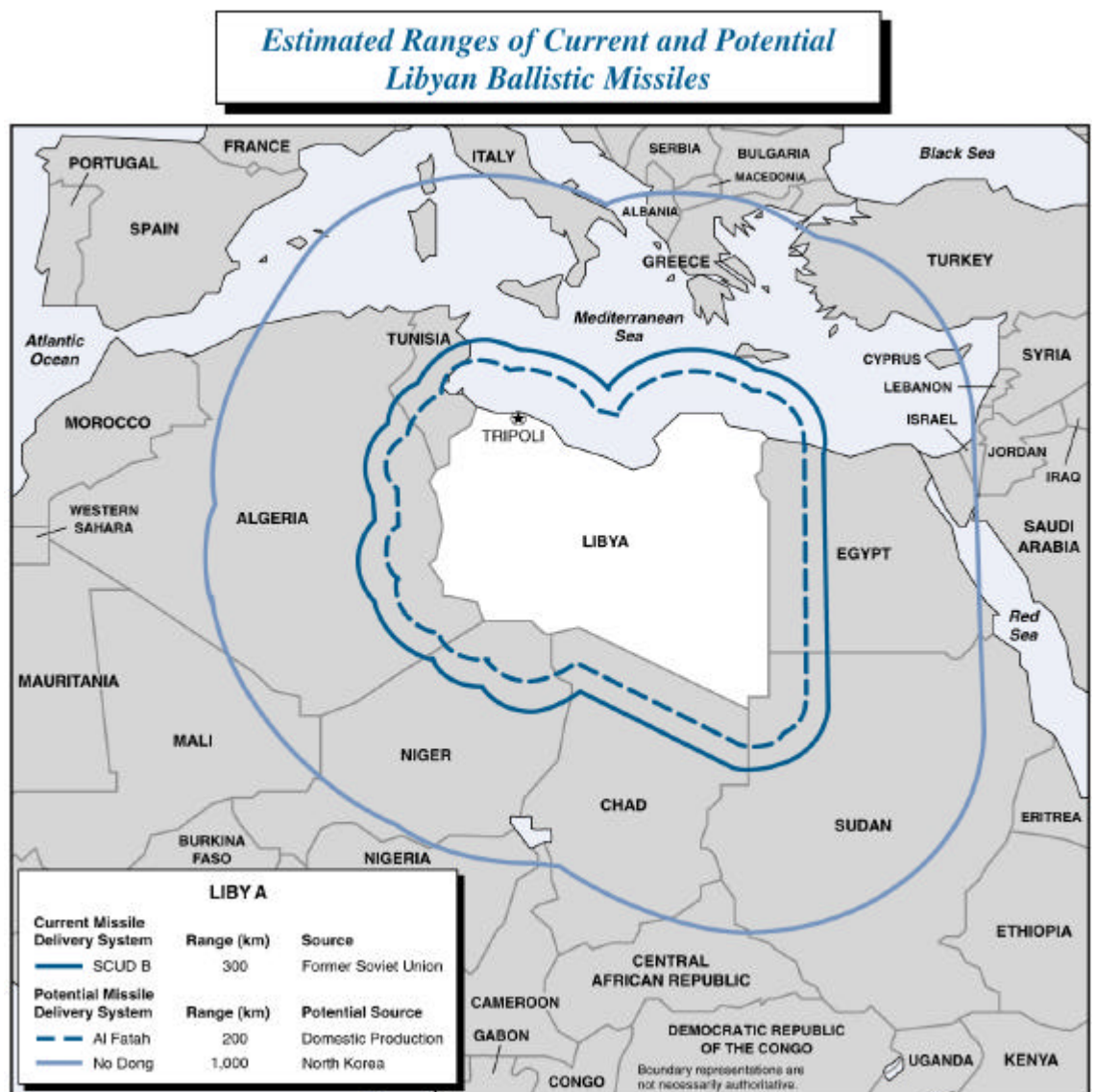
L'Irak possède encore le savoir-faire et les capacités industrielle pour lancer de nouveau un programme de missiles à longue portée. Ce pays développe conduit activement les programmes de missiles à courte portée (inférieure à cent cinquante kilomètres) que lui autorise la résolution n° 687 des Nations Unies. L'Irak se soumet difficilement aux contrôle de son armement. Selon Rolf Ekeus, président de la commission de contrôle de l'ONU en 1996, l'Irak cacherait encore

des missiles SCUD. De plus, il possède le projet de construire une gamme de missiles dont la portée s'étendrait de neuf cents à trois milles kilomètres.

Indépendamment d'une production locale, l'Irak pourrait se tourner vers la Corée du Nord pour acheter des missiles balistiques directement sur étagère.

#### 4.2.6. - Moyen-Orient

La prolifération des missiles balistiques au Moyen-Orient modifie l'équilibre militaire de la région. Cet armement met en relief les antagonismes régionaux et bouleverse parfois les équations géopolitiques. L'exiguïté de la région donne un rôle d'autant plus crucial au missile. Ici, plus qu'ailleurs, le missile peut s'affranchir des territoires. En outre, la répartition des populations en d'importantes concentrations urbaines, réduites à l'échelle d'un pays à une ou deux villes, augmente l'effet géopolitique de terreur. Les territoires, de superficie réduite et sans profondeur, sont exposés à des frappes décapitantes. La Chine et la Corée du Nord ont joué un rôle principal dans le développement des forces balistiques au Moyen-Orient.



Should Libya receive long range missiles from North Korea, or develop its own, it could threaten a much wider area.

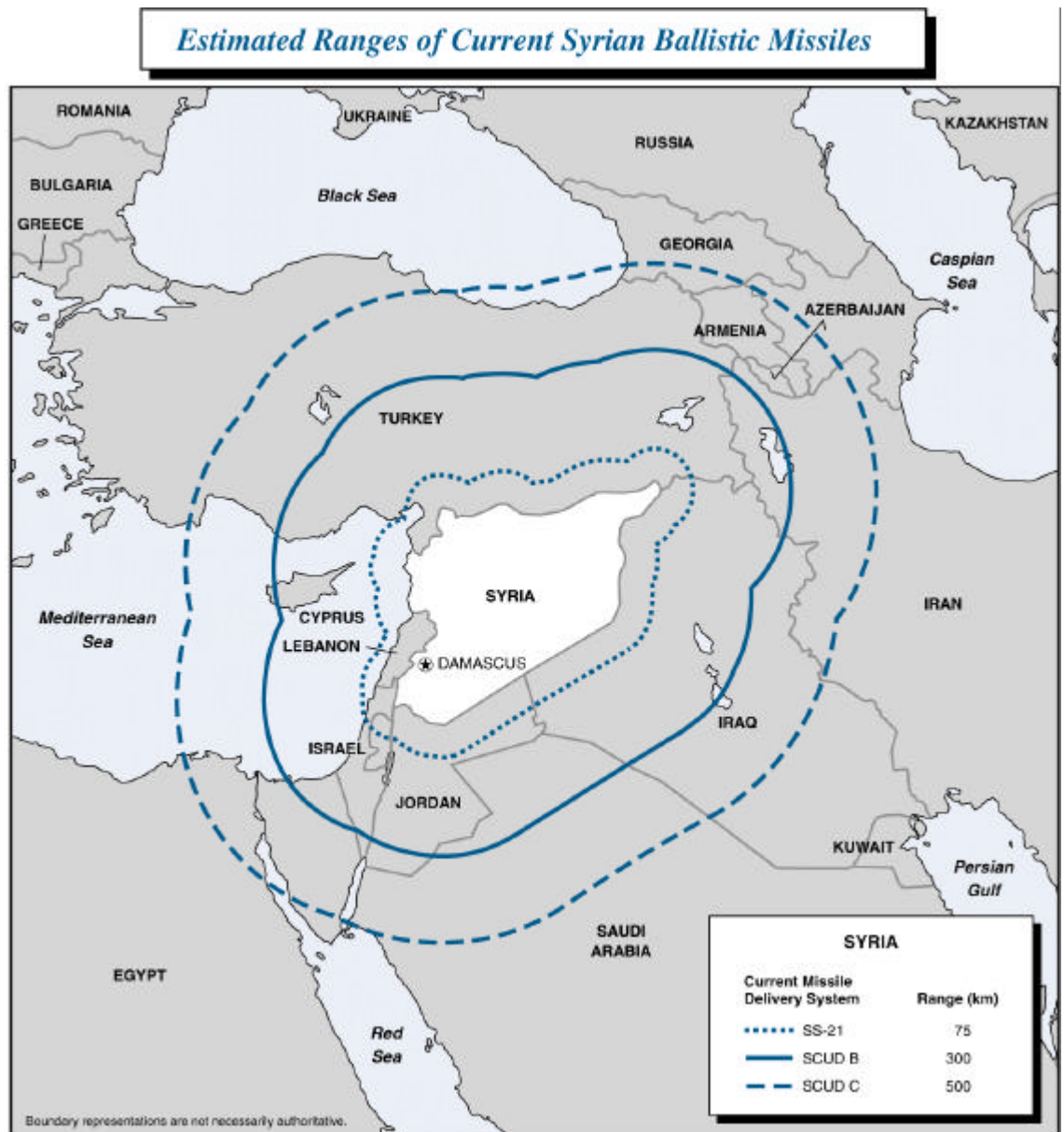
Carte 8 : portées des missiles balistiques libyens

La **Libye** possède des missiles SCUD-B acquis au milieu des années soixante-dix. Bien qu'anciens et difficiles à maintenir en état, elle persiste à maintenir sa capacité balistique. Pour

le Colonel Kadhafi, le missile est un faire-valoir au statut régional de la Libye. Le développement des missiles est étroitement lié à la capacité de production d'armes chimiques.

La Libye tente de développer le missile AL FATAH avec l'aide technique de l'Inde, de l'Iran, de l'Irak et de la Serbie. Des essais infructueux ont été réalisés en 1993 et en 1995. Ils montrent les difficultés techniques rencontrées au cours d'un développement laborieux, long de treize ans. Cependant, il existerait une coopération avec l'Iran qui laisserait éventuellement supposer que la Libye pourrait se doter de missiles SHAHAB 3.

Ce programme s'inscrit dans la volonté géopolitique de promotion du pays et d'affirmation régionale en direction du monde arabe et de l'Europe du sud. Les missiles balistiques tendent à montrer la volonté d'abolir l'espace méditerranéen qui la sépare de l'Europe du Sud, comme peuvent l'illustrer les tirs de missiles en direction de Lampedusa, territoire italien, en 1996.



Syria's missiles allow it to threaten all of Israel.

Carte 9 : portées des missiles balistiques syriens

La **Syrie** possède des missiles SCUD-B et SS-21 (portée de soixante-dix à cent vingt kilomètres) achetés à l'Union Soviétique au début des années quatre-vingt. Ces missiles sont pointés sur Israël, menace principale sur le pays. Ils servent la cause de la Syrie et de son pouvoir. En

effet, l'objectif premier d'Hafez El Assad est la pérennité de son régime, objectif particulièrement crucial aujourd'hui que s'organise sa succession. Les missiles permettent de maintenir à distance les adversaires. En outre, le projet géopolitique de la Syrie est de maintenir son influence sur le Liban en s'inspirant de l'évocation historique d'une « Grande Syrie ». Face à l'adversaire hébreu, le développement d'une armée puissante est primordial. Parmi les équipements militaires dont elle est dotée, le missile balistique et l'arme chimique font l'objet de développements d'autant plus vigoureux qu'ils possèdent un pouvoir égalisateur de force, alors que Damas a renoncé dans les années quatre-vingt à rivaliser quantitativement avec les matériels militaires israéliens.

Développant ainsi ses capacités balistiques, la Syrie a importé de Corée du Nord des SCUD-B et des SCUD-C au début des années quatre-vingt-dix, achetant aussi les chaînes de production qui seraient en fonction depuis 1993. Des missiles chinois M-9 (CSS-6 / DF-15) auraient été acquis par l'entremise de la Libye sans que cette information n'ait jamais été officiellement confirmée. La Syrie aurait aussi acquis les capacités de production du missile M-11 (CSS-7 / DF-11) en service depuis 1996 et celles du missile M-9 qui devraient être opérationnelles sous peu. La possession de systèmes balistiques lui permet de répondre à l'effet de tenaille réalisé par la création de l'axe israélo-turc en 1996. Cette alliance hostile pousse la Syrie à se rapprocher de l'Irak et de l'Iran. La coopération balistique est susceptible de confirmer l'éventuelle création d'un axe entre Damas, Bagdad et Téhéran qui pourrait se réaliser sous les auspices de la Russie soucieuse de retrouver son influence dans le monde arabe.

En 1987, l'**Arabie Saoudite** a acheté en secret à la Chine des missiles balistiques CSS-2 (DONG FENG 3) de 2800 km de portée qu'elle se défend d'armer de têtes nucléaires ou chimiques. Avec le CSS-2, les saoudiens possèdent le missile balistique sans rival au Moyen-Orient. Il assoit ainsi en quelque sorte le rêve hégémonique saoudien. En effet, l'Arabie Saoudite poursuit trois buts. Le premier est d'unifier la péninsule arabique que les Anglais ont fragmentée, le deuxième est de s'imposer comme leader du monde arabe et le troisième est d'imposer le véritable islam qui est le Wahhabisme. En outre, ces missiles balistiques permettent de rivaliser avec l'Iran en protégeant sa façade maritime septentrionale et au sud et de maintenir à distance un Yémen encombrant, plus peuplé que l'Arabie Saoudite et contrôlant la sortie de la mer Rouge. En outre, Israël est en portée du CSS-2.

**Israël** possède la famille des missiles balistiques JERICHO susceptibles de porter des charges nucléaires. Le premier de la série, le JERICHO 1, a été développé dans les années soixante avec l'aide de la France. Les quatorze premiers missiles auraient d'ailleurs été fabriqués en France. Le JERICHO 1, un missile de deux étages de cinq cents kilomètres de portée, est entré en service en 1973. Le JERICHO 2, qu'Israël n'a jamais reconnu officiellement détenir, serait un missile à deux étages capable grâce à son rayon de 1500 kilomètres d'atteindre, outre les pays arabes voisins, l'Iran. Le JERICHO 2 a une forme et une taille ressemblant étrangement au missile balistique français S-3 bien qu'aucune filiation n'ait pu être établie. Les Etats-Unis ont aussi fourni à l'état hébreu une aide technique et un soutien financier pour qu'il développe ses missiles.

Les transferts de technologie vers les pays arabes ont érodé la suprématie régionale d'Israël. Ainsi le concept de défense de Tsahal fondé sur les frappes préemptives sur le territoire adverse est de moins en moins applicable. Le missile balistique abolissant les frontières, les distances et les défenses, rend de plus en plus vulnérable son territoire enclavé. Dans un réflexe obsidional, Israël développe les systèmes anti-balistiques déployant une panoplie allant du satellite de surveillance et du missile anti missile (ARROW-2) au drone de combat armé de missile air-air (PYTHON 4). La peur des SCUD irakiens pendant la Guerre du Golfe en 1991 a accéléré le développement de ce programme. Les villes israéliennes n'avaient en effet pas subi d'attaques aériennes depuis les raids égyptiens de la guerre de 1948-49. Pour Israël, la menace se situe au-delà de la frontière d'où la nécessité de développer les satellites et d'être capable de garantir la riposte. Israël développerait une version améliorée du missile balistique JERICHO avec une portée de 4800 kilomètres. Israël possède aussi le lanceur spatial SHAVIT qui pourrait être

transformé en missile balistique pouvant lancer une charge de 500 kilogrammes à 7500 kilomètres. Les efforts israéliens sont calqués sur le développement des missiles iraniens.

## Conclusion

Le fait balistique est un élément de compréhension supplémentaire dans la perception des processus géopolitiques.

Il permet d'envisager une nouvelle représentation spatiale. En particulier, il dépasse l'étroit bornage qu'imposent les frontières pour ouvrir sur des perspectives plus larges, à l'échelle régionale voire continentale. Il permet d'éclairer les rivalités actuelles ou potentielles. C'est en outre un élément qui peut contribuer à enrichir une approche par spatialité différentielle en combinant différentes configurations<sup>45</sup>.

Sur le plan politique, il permet de caractériser le profil des perturbateurs de l'ordre mondial. Par antithèse, il cristallise les perceptions sécuritaires des Etats dominants.

Il convient néanmoins de manipuler avec prudence les informations sur les missiles balistiques. Les pays cultivent en la matière le secret et la désinformation. La perception américaine est particulièrement exacerbée comme le montre l'abondante littérature consacrée au sujet. L'importance de cette menace n'est pas complètement partagée en Europe Occidentale sans, cependant, qu'elle ne soit pour autant écartée comme l'indiquent les propos du chef de l'Etat français. Les analyses alarmistes sont effectivement sujettes à caution. Les prises de vue des sites de lancement nord-coréens réalisées par le satellite civil IKONOS en janvier 2000 ont suscité une vive polémique outre-Atlantique. Les installations nord-coréennes qui paraissent frustrées, ne semblent pas à la mesure des ambitions que les autorités américaines prêtent à Pyongyang. Le développement de missiles d'une portée supérieure à mille kilomètres nécessite un très bon niveau scientifique et industriel. Cependant, la prolifération entretient l'incertitude. Principalement alimentée par l'Union Soviétique au cours de la guerre froide, elle a suivi les contours que la politique d'endiguement américaine avait tracés. Aujourd'hui, la prolifération permet de contester les équilibres du nouvel ordre mondial.

*La géopolitique de la terreur a supplanté l'équilibre de la terreur.*



Missile russe SS-25

No Dong (40°51'17''N – 129°39'58''E) : site de lancement nord-coréen vu par IKONOS

<sup>45</sup> Yves Lacoste, « Paysages politiques », Librairie Générale Française, 1990, p. 119.

## Bibliographie

- 📖 Martin Navias, « Going ballistic – the build-up of missile in the Middle-East », Brassey's Department of war, King's college, London, 1993.
- 📖 « Missile Proliferation 1995-1997 », Canergie Endowment for International Peace ([www.ceip.org/programs/npp/ch10.pdf](http://www.ceip.org/programs/npp/ch10.pdf)).
- 📖 « Executive summary of report of the commission to assess the ballistic missile threat to the United States », Donald H.Rumsfeld, 104<sup>th</sup> US Congress, 15 juillet 1998.
- 📖 « Le Tiers-Monde dans la pensée stratégique américaine », Bruno Colson, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1994.
- 📖 « Le choc des civilisations », Samuel Huntington, éditions Odile Jacob, 1997.
- 📖 « Le grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde », Zbigniew Brzezinski, Bayard éditions, 1997.
- 📖 « Foreign missile developments and the ballistic missile threat to the United States through 2015 », Bob Walpole, National Intelligence Council, septembre 1999.
- 📖 « Géopolitiques au quotidien », François Thual, Dunod.
- 📖 « Missile proliferation and international security », Kapil Kak, IDSA, mai 1999.
- 📖 « Le nouveau monde », Pierre Lellouche, Grasset, 1992.
- 📖 « Marines et Océans », Philippe Masson, Imprimerie Nationale, 1982.
- 📖 « Dictionnaire de géopolitique », sous la direction d'Yves Lacoste, Flammarion, 1995.
- 📖 « Diplomatie », Henri Kissinger, Fayard, 1996.
- 📖 « L'année stratégique », sous la direction de Pascal Boniface, éditions Complexe.
- 📖 « La prolifération », l'Armement n°56, mars 1997.
- 📖 « La recherche de la puissance », William Mac Neill, Economica, 1992.
- 📖 « Métastratégie », Jean-Paul Charnay, Economica, 1990.
- 📖 « La pensée stratégique russe au 20<sup>ème</sup> siècle », Jean-Christophe Romer, Economica et ISC, 1997.
- 📖 « Puissances et influences », sous la direction de François Géré, Gérard Chaliand, Arnaud Blin, Editions Mille et une nuits, 1999.

## Sites Internet consultés

- 📖 Département d'Etat à la défense américain : [www.defenselink.mil](http://www.defenselink.mil)
- 📖 Canergie Endowment for International Peace : [www.ceip.org](http://www.ceip.org)
- 📖 Institut de Stratégie comparée : [www.stratisc.org](http://www.stratisc.org)
- 📖 Federation of American Scientists : [www.fas.org](http://www.fas.org)
- 📖 RAND Corporation : [www.rand.org](http://www.rand.org)
- 📖 Arms Control Association ACA : [www.aca.org](http://www.aca.org)
- 📖 Fondation pour la recherche stratégique : [www.frstrategie.org](http://www.frstrategie.org)

## **Index des tableaux**

Tableau 1 : nomenclature OTAN des missiles balistiques.....	2
Tableau 2 : influence des traités START sur le nombre de têtes nucléaires .....	14

## **Index des cartes**

Carte 1 : transferts de technologies balistique et NBC de Chine et de Corée du Nord.....	12
Carte 2 : portées des missiles balistiques chinois.....	21
Carte 3 : portées des missiles balistiques indiens.....	25
Carte 4 : portées des missiles balistiques pakistanais .....	27
Carte 5 : portées des missiles balistiques nord-coréens .....	29
Carte 6 : portées des missiles balistiques iraniens.....	32
Carte 7 : portées des missiles balistiques irakiens avant le Guerre du Golfe .....	33
Carte 8 : portées des missiles balistiques libyens.....	34
Carte 9 : portées des missiles balistiques syriens .....	35

*Toutes les cartes proviennent du site Internet du DoD du gouvernement américain ([www.defenselink.mil](http://www.defenselink.mil)).*